

2020



Bloomfield House,  
Cocody Riviera 3, Rue E-104  
BP 1888 Abidjan 06 – Côte d'Ivoire  
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)

## Département Bloomfield Intelligence



# RISQUE PAYS CÔTE D'IVOIRE 2020

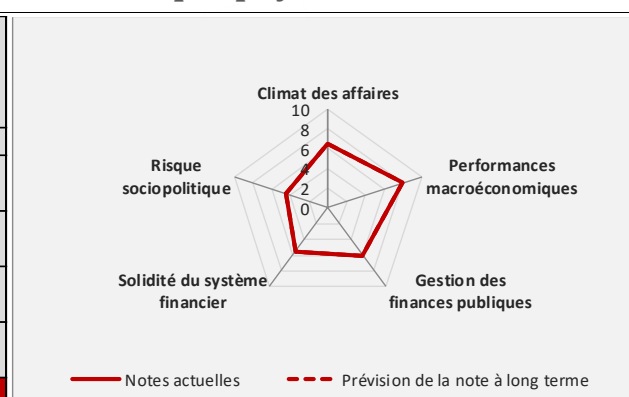
Le département Bloomfield Intelligence a la charge de la production d'informations nécessaires à la prise de décision d'investissement. Il est chargé d'analyser les éléments permettant à Bloomfield Investment Corporation de prendre position sur le risque inhérent à un produit financier, un secteur d'activité ou une zone géographique. Les analyses du département ont vocation à appuyer les décisions prises par les clients souscripteurs de l'agence de notation. La présente étude a pour objectif de mettre en évidence les éléments constitutifs du risque d'investissement en Côte d'Ivoire, suivant la méthodologie de l'agence de notation sur le risque pays.



## Fiche d'évaluation du risque pays

### Risque pays Côte d'Ivoire – 2020

Paramètres	Notes actuelles	Notes précédentes	Perspectives court terme	Perspectives long terme	Prévision de la note à long terme
Climat des affaires	6,5	6,5	Négatives	Négatives	6
Performances macroéconomiques	7	8	Négatives	Négatives	6,5
Gestion des finances publiques	6	6	Négatives	Stables	6
Solidité du système financier	5,5	5,5	Stables	Négatives	5
Risque sociopolitique	3,5	4,5	Négatives	Négatives	3
<b>Note globale</b>	<b>5,7</b>	<b>6,1</b>	<b>Négatives</b>	<b>Négatives</b>	<b>5,3</b>



Les notes sont attribuées de 1 à 10 (meilleure note) à chaque paramètre afin de déterminer une note globale.

**Climat des affaires :** L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire a bénéficié de la poursuite des réformes menées par le Gouvernement, notamment le paiement des impôts par l'instauration d'un système de dépôt et de paiement électronique, l'introduction d'un nouveau code des marchés publics. Une telle dynamique impacte positivement les performances du secteur privé ivoirien, ce qui est de bon augure pour l'économie du pays. Cependant, la situation socio-politique actuelle devrait contrarier cet environnement en plus de l'impact négatif de la crise sanitaire.

**Performances macroéconomiques :** Depuis 2012, le taux de croissance de l'économie ivoirienne est parmi les plus élevés au monde. Un dynamisme qui traduit la résilience du pays aux différents chocs nationaux et internationaux auxquels il fait face. Toutefois, la persistance des tensions sociales et la pandémie de la Covid-19, auront des incidences non négligeables sur l'économie et pourraient fragiliser le secteur privé, limitant ainsi sa reprise.

**Gestion des finances publiques :** En 2019, la gestion des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration du déficit budgétaire. La volonté des autorités ivoiriennes de maintenir le déficit

budgétaire à 3% sera fortement contrainte pour l'exercice 2020, en raison de la persistance de la crise sanitaire et ses implications sur le budget de l'Etat.

**Solidité du système financier :** Face à la crise sanitaire, la BCEAO se montre proactive pour permettre aux banques de continuer de poursuivre leurs activités. En revanche, il serait difficile d'écarter l'hypothèse de défauts des entreprises et particulièrement des PME, qui impacteraient négativement le bilan des banques. Par ailleurs, la BRVM a pâti du recul du marché des actions en 2019. Cette tendance baissière du marché amorcée en 2016 devrait se poursuivre à nouveau en 2020 avec la Covid-19.

**Risque sociopolitique :** Le 3<sup>ème</sup> mandat du Président sortant, l'exclusion de personnalités politiques de la liste électorale et les manquements présumés de la CEI ont principalement exacerbé les tensions politiques à l'approche de l'élection présidentielle. Cette situation, qui a déjà conduit à des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, pourrait déboucher sur un conflit majeur à l'instar de la crise postélectorale que la Côte d'Ivoire a connue en 2011.

## Sommaire

---

Sommaire.....	3
PRESENTATION DE L'ETUDE.....	4
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE .....	5
La croissance économique.....	5
Les perspectives.....	7
La fuite des productions des matières premières agricoles, un défi non négligeable .....	11
La Côte d'Ivoire, une destination attractive pour les investissements.....	16
Un secteur privé dynamique en 2019.....	17
FINANCES PUBLIQUES.....	17
L'exécution budgétaire en 2019.....	18
L'annexe fiscale 2020.....	21
L'analyse de la dette publique.....	22
SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER.....	24
Une politique monétaire ajustée face à la crise sanitaire .....	24
L'ECO, un nouveau paradigme à obstacles.....	24
Une inflation faible.....	25
Un marché boursier régional morose.....	26
Un secteur bancaire à l'épreuve .....	26
RISQUE SOCIO-POLITIQUE .....	27
Un risque sécuritaire régional présent.....	27
Un environnement politique toujours tendu .....	28
Les réalisations du PS-Gouv à fin 2019.....	29

## PRESENTATION DE L'ETUDE

La présente étude est une évaluation du risque pays Côte d'Ivoire à travers notamment l'analyse des performances économiques, des finances publiques, du système financier et du risque sociopolitique.

Bien que la méthodologie de notation financière souveraine de *Bloomfield Investment Corporation* et la méthodologie d'évaluation de risque pays présentent des similitudes, la présente étude n'est en aucun cas une évaluation de la qualité de crédit de l'Etat. L'objectif du département Bloomfield Intelligence de l'agence de notation, à travers cette étude, est d'établir une cartographie du risque pays de la Côte d'Ivoire, mettant en relief ses atouts, ses opportunités et faiblesses afin d'éclairer au mieux les décisions d'investissement et de politiques de développement.

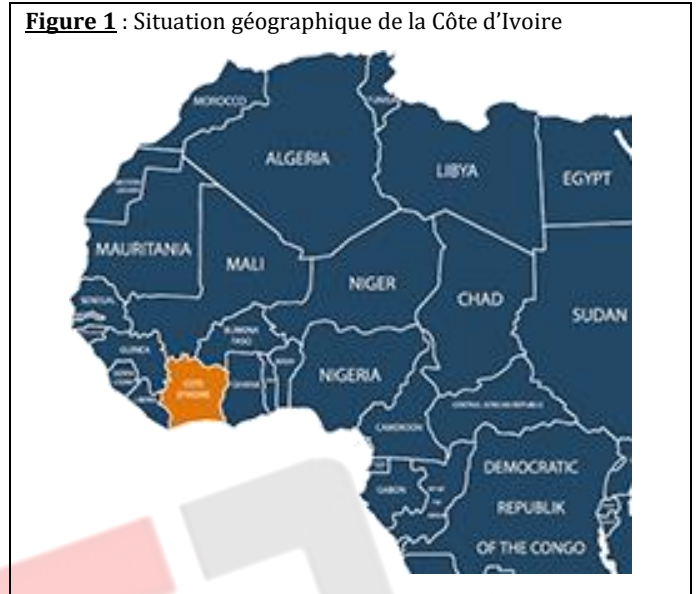
**La Côte d'Ivoire** est la première économie de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). D'une superficie de 322 462 km<sup>2</sup>, elle présente l'aspect d'un quadrilatère limité au Nord par le Burkina Faso et Mali, à l'Ouest par la Guinée et le Libéria, à l'Est par le Ghana et au Sud par l'Océan Atlantique. En 2014, l'Institut National de la Statistique (INS) estime sa population à 22,7 millions habitants, répartie de manière inégale sur le territoire national. Le District Autonome d'Abidjan, la capitale économique, abrite environ 20,8% de la population.

Son climat, relativement chaud et humide, présente des caractéristiques mixtes entre le climat équatorial et tropical, favorables à l'activité agricole. Son relief est peu élevé ; il est constitué de plaines et de plateaux et d'une région montagneuse riche en ressources naturelles.

La façade maritime de la Côte d'Ivoire s'étend sur 520 km et lui offre une ouverture sur le Golfe de Guinée et l'Océan Atlantique. Avec 44% des exportations (de biens) de l'UEMOA en 2018, elle s'impose comme la principale animatrice des échanges commerciaux extérieurs de la sous-région.

Disposant de deux ports maritimes, la Côte d'Ivoire s'érige également en plateforme de transit en faveur de plusieurs pays enclavés de la sous-région, notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

**Figure 1** : Situation géographique de la Côte d'Ivoire

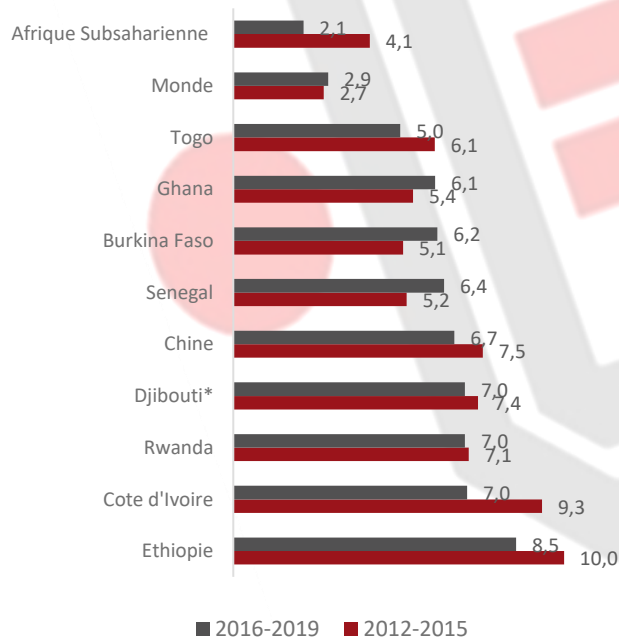


## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

### La croissance économique

L'économie ivoirienne se maintient parmi les économies les plus dynamiques dans le monde sur la dernière décennie. Après le rattrapage observé entre 2012 et 2015 à la suite de la crise postélectorale, l'économie a continué de croître à un niveau important et ce malgré les différents chocs survenus aux plans national tout comme international. La croissance économique se situe à 6,9% en 2019 et 6,8% en 2018. Ce niveau de croissance placerait la Côte d'Ivoire au 5<sup>ème</sup> rang des économies les plus performantes du continent africain.

**Graphique 1:** Taux de croissance moyen (%) sur les périodes 2012-2015 et 2016-2019



\*Données de 2012 et 2013 Non disponibles

Source : Banque Mondiale

Cette progression a été portée principalement par le secteur tertiaire avec une contribution à la croissance de 2,9 points de pourcentage (contre 2,7 points en 2018). Les contributions des autres secteurs se situent à 0,6 point pour le secteur primaire et 2,2 points pour le secteur secondaire. La structure de l'économie ivoirienne demeure

dominée par le secteur tertiaire, qui en constitue 42,9% en 2019.

**Tableau 1:** Evolution du taux de croissance en pourcentage (%)

	2016	2017	2018	2019
Secteur primaire	-4	3,3	5,3	3,6
Secteur secondaire	5,3	15,4	10,7	10,4
Secteur tertiaire	11,8	5,5	1,2	6,6
Droits et taxes	1,9	20,3	6,7	8,4
<b>PIB</b>	<b>7,2</b>	<b>7,4</b>	<b>6,8</b>	<b>6,9</b>

Source : MEF / DGE / DPPSE / INS

#### • Secteur primaire

Le secteur primaire a bénéficié de la mise en œuvre de nombreux programmes et soutien au monde agricole, notamment le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2) qui a débuté en 2018 et le Programme d'Appui à la Production Vivrière et à la Sécurité Alimentaire (PAPV-SA). A ces programmes, s'ajoutent d'autres actions des partenaires au développement et des conditions climatiques relativement favorables. Ainsi, le secteur a enregistré de façon générale une hausse de la production en 2019, aussi bien des produits vivriers que des principaux produits d'exportation à l'exception du café et de la noix de cajou.

En ce qui concerne les produits vivriers, il est à noter l'accroissement de la production des céréales particulièrement du riz paddy (+10,1%), du maïs (+4,5%), du mil (+3,8%), du sorgho (+3,8%) et du fonio (+3,0%). La production des tubercules a été en hausse notamment, le manioc (+4,8%), la banane plantain (+3,8%), les ignames (+0,8%), les patates douces (+3,0%) et de taro (+3,0%).

Pour ce qui concerne les principaux produits d'exportations, il a été enregistré les performances suivantes : ananas (+1,2%), cacao (+5,8%), huile de palme (+4,2%), banane (+7,5%), coton graine (+24,7%) et caoutchouc (+36,2%).

La filière du cajou est marquée par la baisse de la production, des difficultés de commercialisation en

lien avec la baisse du prix de l'amande sur le marché international (autour de 35% entre décembre 2018 et décembre 2019), rendant difficile le respect du prix plancher au producteur fixé à 375 FCFA/Kg. A cela s'ajoutent les sorties illicites de la production vers les pays limitrophes. La production de café s'est également contractée (-24,2%) après une performance record enregistrée en 2018, en raison du vieillissement du verger.

**Tableau 2:** Evolution de la production des principaux produits d'exportation en tonnes

	2018	2019	Evol
Cacao	2 113 188,70	2 235 043,10	5,8%
Café	123 618,30	94 1714,4	-24,0%
Anacarde	761 317,00	634 631	-16,6%
Ananas	48 502,60	49 071,1	1,2%
Banane	464 685,60	499 575,6	7,5%
Huile de palme brute	513 875	535 365	4,2%
Caoutchouc	624 136,00	850 000	36,2%
Bois (m3)	1 260 015,90	1 535 866,00	21,9%
Sucre	186 647,20	190 576,10	2,1%
Coton graine	386 989,80	482 426,70	24,7%

Source : DPPSE

### Faits marquants dans le secteur agricole en 2019

- **Cacao** : le prix garanti bord champ a été fixé à 825 FCFA/Kg, en hausse de 10% par rapport à la campagne principale 2018-2019 ; le cours a terminé l'année 2019 en hausse de 2% en moyenne annuelle.
- **Anacarde** : la réduction du Droit Unique de Sortie (DUS) de 10% à 7% et l'exonération de droits de douane et de TVA sur certains équipements de production sur 5 ans<sup>2</sup>.
- **Ananas** : le développement d'une nouvelle variété de qualité supérieure ; une meilleure organisation et la promotion de la transformation dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD).
- **Banane** : l'augmentation des investissements dans le cadre de l'exécution de la stratégie gouvernementale pour l'amélioration de la compétitivité de la filière et de la poursuite de la mise en œuvre du programme « Mesures d'Appui à la Banane »

(MAB) ; la fin de l'aide du programme (MAB) le 31 décembre 2019.

- **Caoutchouc naturel** : l'entrée en production de nouvelles plantations ; la mise en œuvre de mesures d'incitations fiscales et non fiscales aux opérateurs intervenant dans le secteur de la transformation de l'hévéa notamment des crédits d'impôts pour accroître les capacités d'usinage ; le cours a gagné 5% sous l'effet de la baisse de la production mondiale. Cette baisse est consécutive à la nouvelle épidémie de la maladie de la chute des feuilles dans le sud de Sumatra en Indonésie.
- **Huile de palme** : le cours s'est contracté de 6% à la suite du ralentissement de la demande des oléagineux au niveau mondial, en témoigne la faiblesse des cours de l'huile de soja, principale concurrente.
- **Coton graine**, le zonage industriel démarré en 2016 est pleinement opérationnel ; le cours s'est contracté de 15%.
- **Café**, le cours s'est contracté de 13%.

### • **Secteur secondaire**

Le secteur secondaire a été porté principalement en 2019 par la bonne tenue de l'activité industrielle dans son ensemble.

Le secteur du BTP continue de bénéficier de la réalisation des grands projets d'infrastructures comme le traduit la hausse des volumes importés de clinker. Parmi les principaux grands chantiers figurent :

- i) La construction de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise ;
- ii) L'élargissement du boulevard de Marseille ;
- iii) La réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny ;
- iv) La réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord ;
- v) Le projet de sauvegarde et de développement de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié ;
- vi) La construction du stade olympique d'Ebimpé ;

<sup>2</sup> Conseil des Ministres du 03-07-2019

- vii) L'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët.

Le secteur extractif a enregistré une très bonne performance en 2019 comme le traduisent les évolutions positives suivantes :

- La production du pétrole a augmenté de 12% portée par les investissements en vue de l'amélioration du rendement ;
- La production du gaz, après une tendance baissière observée ces dernières années, repart à la hausse (+7%) en raison de l'utilisation accrue de gaz par des unités de production industrielle et par la production d'électricité de source thermique ;
- La production d'or a progressé de 33% ;
- La production de manganèse s'est améliorée de 48,1%.

Contrairement aux autres produits extractifs, le diamant a enregistré une baisse de sa production (-29,7%) en raison de l'arrêt de la production au 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

**Tableau 3 :** Exportations ivoiriennes en 2018 et en 2019 en valeur (millions de FCFA) et en volume (tonnes)

<b>VALEUR</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Produits primaires	4 144 512	4 836 348
Produits transformés	2 402 696	2 511 782
<i>Cacao</i>	730 130	804 384
<i>Café</i>	38 416	38 135
<i>Huile de palme</i>	104 816	118 095
<i>Produits pétroliers</i>	650 349	722 985
Total hors biens exceptionnels	10 332 028	11 668 445
<b>VOLUME</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Produits primaires	6 671 434	8 660 496
Produits transformés	3 660 594	4 153 470
<i>Cacao</i>	458 068	482 737
<i>Café</i>	5 459	5 812
<i>Huile de palme</i>	226 610	281 227
<i>Produits pétroliers</i>	1 597 627	1 910 600
Total hors biens exceptionnels	10 332 028	11 668 445

Source : DPPSE

L'augmentation des exportations en volume des produits manufacturés (+13,5%) et des produits de la première transformation (+4,2%), ainsi que de la progression des importations en volume de produits chimiques (+20,1%) et de machines mécaniques

(+10,4%) traduisent la dynamique positive des industries manufacturières.

### • Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a affiché une évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes, sauf le sous-secteur des télécommunications dont le Chiffre d'affaires (hors Orange Money) s'est contracté en raison des nombreuses offres promotionnelles. Le transport maritime tout comme le transport aérien, a enregistré une hausse de ses principaux indicateurs de performances, portée par de nombreux investissements réalisés.

### Faits marquants dans le secteur tertiaire

- L'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, ainsi que la finalisation des travaux du deuxième terminal à conteneur du Port Autonome d'Abidjan (PAA) ;
- Les actions commerciales entreprises par le Port de San Pedro (PASP) afin de capter de nouveaux produits à fort potentiel (l'engrais, du nickel et du manganèse) ;
- La poursuite et le lancement de plusieurs projets d'extension et de modernisation du PASP sont en cours, notamment la construction d'un terminal industriel polyvalent et d'une chambre froide pour l'exploitation des produits de la mer.

### Les perspectives

La Côte d'Ivoire a une économie relativement diversifiée qui pourrait mieux être mise en valeur, pour la pérennité de la croissance sur le moyen et long terme. Toutes choses égales par ailleurs, une maîtrise rapide de la Covid-19 maintiendrait des perspectives positives pour l'économie ivoirienne à la vue de son potentiel. Toutefois, l'évolution de la situation laisse apparaître des scénarii<sup>3</sup> avec des taux de croissance inférieurs à 4% contre un taux de 7,2% en situation normale :

1. Le premier scénario « optimiste », prévoit que les différentes mesures prises par le Gouvernement ainsi que la communauté internationale permettront de maîtriser la

<sup>3</sup> Ces scénarii ont été présentés par le Ministre de l'Economie et des Finances au Sénat

pandémie au plus tard en fin juin 2020, le taux de croissance ressortirait à 3,6% ;

2. Le deuxième scénario « médian » retient que les efforts engagés conduiront à une maîtrise de la crise en fin septembre 2020, ce qui conduirait à une croissance du PIB de 1,6% ;
3. Le troisième scénario « Pessimiste » est basé sur une hypothèse de maîtrise de la Covid-19, en fin décembre 2020, conduisant à un taux de croissance du PIB d'environ 0,8% en 2020.

**Tableau 4 : Taux de croissance selon les Scénarii envisagés** relativement à l'impact de la Covid-19 sur l'économie ivoirienne

Scénario	Taux de croissance du PIB
Référence	7,20%
Optimiste	3,60%
Modéré	1,60%
Pessimiste	0,80%

Source : MEF/DGE

Au 31 aout, la pandémie ne semble pas être maîtrisée totalement, ce qui devrait conduire vers le troisième scénario. A cela s'ajoute, une crise politique qui pourrait impacter négativement davantage le second semestre.

## L'impact potentiel du Coronavirus sur l'économie de la Côte d'Ivoire

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré, que l'épidémie due au coronavirus était considérée comme une pandémie. Initialement, apparue en Chine, l'épidémie<sup>4</sup> s'est vite propagée pour s'étendre à plusieurs pays sur tous les continents. L'évolution d'une telle épidémie n'est pas une première en Chine. Toutefois, les conséquences auront un impact économique significatif du fait du poids économique actuel de l'économie chinoise et de sa place centrale dans la chaîne des valeurs économiques. A cela s'ajoute la rapide progression du virus hors du sol chinois.

Les conséquences sont déjà observables :

1. De nombreux évènements/ conférences/ sportifs ont été annulés ;
2. Les principales bourses mondiales ont accusé des pertes par rapport à leur plus haut niveau atteint ;
3. Les prix des matières premières affichent des baisses.

Les principaux secteurs qui devraient être directement affectés par cet épisode sont :

- Le tourisme ;
- L'automobile ;
- Le transport aérien : de nombreuses compagnies aériennes ont déjà fermé certains trajets ou réduit leur trafic ;
- Les matières premières ; la Chine est l'un des principaux, voire le premier importateur mondial pour de nombreuses matières premières.

L'impact sur l'économie ivoirienne sera aussi bien direct qu'indirect. Cependant, son ampleur dépendra fortement de la durée de la pandémie.

### Les impacts indirects

Les principaux canaux par lesquels la Covid-19 pourrait impacter l'économie ivoirienne sont principalement les échanges extérieurs, les transferts des migrants et les Investissements Directs Etrangers (IDE). Il est vrai que les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine suivent une tendance positive, toutefois dans l'ensemble, elles restent marginales (moins de 2%). Néanmoins, la première destination des exportations ivoiriennes étant l'Europe avec 42,3% en 2018, le ralentissement des économies européennes en raison du confinement ou de la mise en quarantaine impacterait négativement les exportations.

<sup>4</sup> L'épidémie a été déclarée pandémie le 11 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé



**Tableau 5 :** Répartition géographique des exportations en millions de FCFA en 2018

EXPORTATIONS	VALEUR	PART RELATIVE
<b>EUROPE</b>	2 773 220	42%
<b>UNION EUROPEENNE</b>	2 429 431	37%
France	380 194	6%
Allemagne	417 282	6%
Pays-Bas	747 950	11%
<b>AFRIQUE</b>	1 537 577	23%
<b>AMERIQUE</b>	839 673	13%
<b>ASIE</b>	1 303 423	20%
Chine	98 661	2%
Inde	288 830	4%
Autres pays	98 702	2%
<b>TOTAL</b>	6 552 597	100%

Source : DPPSE

Pour ce qui est des importations, la Chine étant le premier pays fournisseur de la Côte d'Ivoire, particulièrement des biens intermédiaires, certains secteurs pourraient être fortement fragilisés, notamment le secteur industriel et des BTP.

**Tableau 6 :** Répartition géographique des importations en millions de FCFA en 2018

IMPORTATIONS	VALEUR	PART RELATIVE
<b>EUROPE</b>	2 042 484	34,5%
<b>UNION EUROPEENNE</b>	1 760 019	29,8%
<b>ZONE EURO</b>	1 548 962	26,2%
France	624 343	10,6%
<b>AFRIQUE</b>	1 391 302	23,5%
<b>AMERIQUE</b>	471 210	8,0%
<b>ASIE</b>	1 951 786	33,0%
Chine	911 865	15,4%
Japon	117 537	2,0%
Inde	268 936	4,5%
Thaïlande	140 903	2,4%
Autres pays	56 361	1,0%
<b>TOTAL*</b>	5 913 140	

\*Hors biens exceptionnels

Source : DPPSE

En ce qui concerne, les transferts des migrants, même si les flux entrants en Côte d'Ivoire exprimés en pourcentage du PIB sont moins importants que ceux d'autres pays de la zone UEMOA, il n'en demeure pas moins qu'une baisse est anticipée. Cette situation résulterait du fléchissement des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants.

La Côte d'Ivoire a enregistré une hausse continue des IDE entrants en raison des actions menées par les autorités publiques pour renforcer l'attractivité économique du pays. Toutefois, les incertitudes liées à la crise sanitaire couplées à la contraction de la

demande aussi bien mondiale que nationale pourraient influencer négativement sur des décisions d'investissements.

### Les impacts directs

Sur le plan national, les mesures prises par le Gouvernement en vue de limiter la propagation du virus, notamment la restriction des regroupements, la fermeture des espaces récréatifs (boite de nuit, cinéma, lieux de spectacles), auront une incidence sur l'activité économique. Ainsi, les principaux secteurs qui pourraient être affectés directement sont : le transport, le tourisme, l'hôtellerie la restauration, et toutes les industries culturelles, événementielles. A ces secteurs, s'ajoutent les secteurs qui ont une forte exposition au commerce international.

Au niveau des entreprises, du fait de l'incertitude liée à l'évolution de la crise sanitaire, les dépenses d'investissements devraient être gelées sur le moyen terme dans un contexte qui était déjà marqué par la tenue des élections présidentielles en 2020. Des emplois seront détruits dans les secteurs principalement exposés à la crise sanitaire. Selon une enquête réalisée par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) :

- La quasi-totalité (98%) des entreprises interrogées ont été impactées par la pandémie de la Covid-19 ;
- 84% des entreprises enregistrent une baisse de chiffre d'affaires ;
- Près de 8 entreprises sur 9, soit 87% ont vu leur activité réduite ou suspendue ;
- Plus de 50% des entreprises ne pourraient pas survivre au-delà de 3 mois en cas de continuité de la Covid-19 ;
- 70% ont vu une baisse de leur trésorerie.

Les finances publiques seront impactées d'une part au niveau des ressources aussi bien par la contraction de l'activité économique sur le territoire national que par la faiblesse du commerce international. D'autre part, les dépenses budgétaires devront prendre en compte les imprévus du secteur de la santé.

Par ailleurs, le Fonds Monétaire International a revu à la baisse la prévision de croissance économique de la Côte d'Ivoire pour l'année 2020. Elle est désormais

attendue à 1,8%, principalement en raison de la persistance de la crise sanitaire au-delà du premier semestre. Pour 2021, le taux de croissance est attendu à 6,2% tiré par l'agriculture, les BTP, et les télécommunications du côté de l'offre, et par la consommation finale et les investissements du côté de la demande.

### Le plan de riposte des autorités contre la Covid-19

En vue d'atténuer les effets néfastes de la crise, l'Etat a élaboré un plan de soutien aux entreprises et aux populations qui se chiffre à 1 700 milliards de FCFA. Les principales mesures prises se résument notamment :

#### Sur le plan économique à :

- Un moratoire de trois (3) mois sur le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'Etat d'une part, et des taxes forfaitaires pour les petits commerçants et artisans d'autre part ;
- Un fonds de soutien au secteur privé d'une valeur de 250 milliards de FCFA ;
- Un fonds d'appui aux entreprises du secteur informel chiffré à 100 milliards de FCFA ;
- Un fonds de soutien aux principales filières de l'économie à hauteur de 250 milliards de FCFA ;
- Un fonds de soutien de 50 milliards de FCFA pour la production vivrière, maraichère et fruitière.

#### Sur le plan social et humanitaire, à :

- Un fonds de solidarité pour un montant de 170 milliards de FCFA ;
- La prise en charge des factures d'électricité et d'eau payables en Avril et Mai 2020 pour environ 1 million d'individus défavorisés.

L'efficacité de ces différents plans dépendra de la transparence et de la bonne gestion des différentes ressources collectées.

De plus, les mesures de soutien qui s'étaient sur une période de 3 mois, soit jusqu'au mois de juillet n'ont pas été reconduites dans un contexte de persistance de la crise sanitaire. Cette situation

pourrait contraindre l'activité du secteur privé. Une évaluation est nécessaire.

### Situation à fin juin 2020 d'après la note de conjoncture de la DPPSE

**Tableau 7 :** Productions des principaux produits agricoles (en tonnes)

	6 mois 2019	6 mois 2020	Var
Cacao	988 514,20	865 431,40	-12%
Café	92 839,80	82 694,40	-11%
Anacarde	572 931,00	649 145,00	13%
Ananas	23 130,70	26 208,60	13%
Banane dessert	228 320,90	278 648,90	22%
Coton graine	360 073,50	368 026,10	2%
Sucre	113 693,90	115 335,00	1%
Bois en grumes	744 865,50	621 656,10	-17%

Sources : MEF / DGE / DPPSE

Les performances du secteur primaire sur le premier semestre sont mitigées, avec les productions d'anacarde, d'ananas, de banane dessert, de coton et de sucre en hausse ; tandis que les productions de cacao, de café et de bois sont en baisse.

L'impact de la pandémie sur le **secteur primaire** s'est traduit par : l'annulation de certains contrats d'exportations, les difficultés d'approvisionnement en intrants, les mises en chômage technique et l'augmentation des coûts de production due aux dépenses engendrées pour le respect des mesures barrières.

**Tableau 8 :** Variation de l'indice de la production industrielle sur les 4 premiers mois de l'année 2020 par rapport à la même période en 2019

	Var. 4 prem. Mois 2020
Indice d'ensemble	0,2%
Industries extractives	0,0%
Industries agroalimentaires	-5,2%
Industries de production et de distribution d'électricité, gaz et d'eau	4,2%
Production et distribution d'électricité et de gaz	4,9%
Ensemble hors extraction	0,3%
Secteur Manufacturier	-0,2%
Indicateur avancé du BTP (Approche Consommation)	3,2%

Source : MEF / DGE / DPPSE

Le **secteur secondaire** a été marqué par l'impact négatif de la pandémie particulièrement au niveau de l'activité industrielle ainsi que des BTP. Le rythme

de croissance de l'activité industrielle ralentit à 0,2% à fin avril contre 3,7% à fin mars. Le rythme de progression de l'indicateur avancé des BTP décélère en moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2020, et se situe à 3,2% à fin avril 2020 contre 13,4% à fin mars.

L'impact de la Covid-19 semble être plus significatif sur le **secteur tertiaire**. L'indice de Chiffre d'affaires du commerce de détail s'est contracté de 5,4% à fin juin par rapport à la même période en 2019 ; le trafic global de marchandises au Port Autonome d'Abidjan a baissé de 7,1% à fin mai 2020 par rapport à mai 2019; le nombre de passagers commerciaux a chuté de 57,3% à fin juin 2020 comparativement à la même période en 2019.

### **La fuite des productions des matières premières agricoles, un défi non négligeable**

La Côte d'Ivoire a fondé son économie sur l'agriculture dès son accession à l'indépendance en 1960. Aujourd'hui, près de 60 ans après, le pays est le premier pays producteur mondial de cacao et de noix de cajou et le secteur agricole représente plus de 20% en moyenne du PIB ivoirien entre 2013 et 2017. Par ailleurs, le secteur fournit près de la moitié des recettes d'exportations du pays (49% en 2018).

Cependant, plusieurs contraintes affectent cette importante source de richesse, dont la fuite des productions de matières premières agricoles.

En effet, la Côte d'Ivoire fait face depuis quelques années à une exportation illicite de ses cultures de rente vers ses pays voisins, notamment le Ghana. L'une des cultures les plus touchées par cette pratique est la noix de cajou dont les quantités commercialisées ont enregistré une baisse entre 2018 et 2019 : à la fin de l'année 2019, les exportations de cajou s'établissent à 574 000 tonnes contre 642 000 tonnes à la même période de l'année précédente, soit un repli de 10,6%. Le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) explique la vente illicite des denrées par le fait que le Ghana propose un prix plus élevé aux producteurs comparativement à la Côte d'Ivoire. Pour la campagne 2019, le Ghana pratiquait un prix de 500 FCFA contre 375 FCFA pour la Côte d'Ivoire.

Au vu de l'importance de l'agriculture dans l'économie et des dégâts que provoque un tel trafic (diminution des exportations de cajou, pertes financières pour l'Etat), plusieurs solutions ont été mises en œuvre par les autorités ivoiriennes allant des sanctions pécuniaires à l'emprisonnement. Ainsi, « Toute personne qui se livrerait à l'achat, à la vente, au stockage, à l'écoulement ou à la distribution hors des frontières nationales notamment du café, du cacao, du coton, de l'anacarde et de l'hévéa sans agrément, risque une peine d'emprisonnement allant jusqu'à 10 ans et une amende pouvant atteindre 50 millions de FCFA », a souligné le porte-parole du Gouvernement en Mai 2018.

L'ensemble des solutions mises en œuvre par l'Etat de Côte d'Ivoire pourraient certes dissuader les trafiquants et réduire progressivement la vente illégale des productions agricoles vers les pays voisins. Toutefois, la solution durable pour éradiquer totalement le phénomène serait une harmonisation effective des prix des matières premières agricoles entre les différents pays.

### **Deux secteurs catalyseurs pour l'économie ivoirienne**

Le développement des secteurs présentés ci-dessous peut avoir des impacts significatifs et structurants sur l'ensemble de l'économie ivoirienne sur le moyen et long terme en raison de leur caractère transversal.

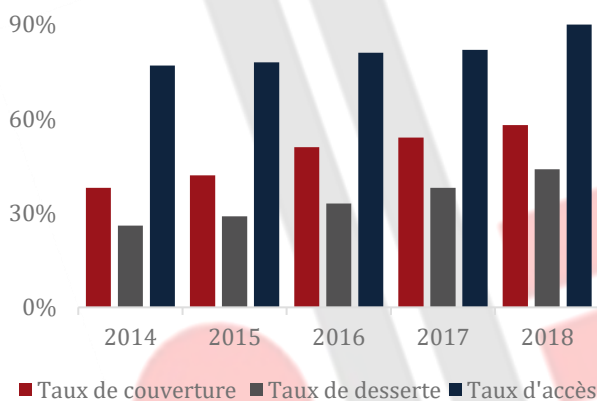
#### **Le secteur de l'Energie**

Ce secteur a bénéficié de nombreux investissements (environ 1 166,36 milliards de FCFA mobilisés auprès des partenaires techniques et financiers entre 2011 et 2018) pour pallier les déficiences et rattraper le retard enregistré en termes d'investissements. Ces investissements ont également contribué à renforcer l'accès à l'électricité aux populations ivoiriennes, particulièrement les

populations rurales et à faibles revenus<sup>5</sup>. Des progrès importants ont ainsi été réalisés :

- La production d'électricité est passée de 8151,8 GWH en 2014 à 10 514,4 GWH en 2019 ;
- Le taux d'accès à l'électricité est passé de 77% en 2014 à 90% en 2018, il devrait se situer à 92% en 2019 ;
- Le taux de desserte est passé de 26% en 2014 à 48% en 2019 ;
- Le taux de couverture est passé de 38% en 2014 à 58% en 2018, il devrait se situer à 68% en 2019.

**Graphique 2 :** Evolution de quelques indicateurs de l'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire



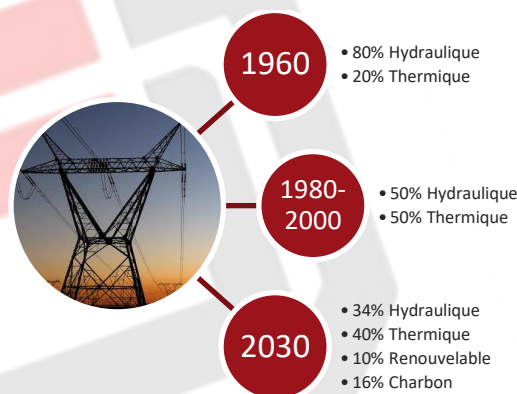
Source : CI-Energies

La Côte d'Ivoire exporte environ 11% de la production nationale brute d'électricité vers six pays de la CEDEAO (le Ghana, le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Liberia). Le Liberia, qui bénéficiait déjà d'une desserte en électricité en basse tension, verra sa fourniture renforcée avec des approvisionnements additionnels en haute tension, grâce à la mise en service d'une ligne de 225 kilovolts en 2020. La Sierra-Léone et la Guinée devraient bénéficier également des exportations ivoiriennes d'électricité après la mise en service de la ligne d'interconnexion électrique 225 KV Côte

d'Ivoire-Libéria-Sierra-Léone-Guinée, prévue en 2020-2021.

La capacité de production ivoirienne d'électricité devrait se situer à 4178MW en 2030 capitalisera sur la poursuite des investissements, elle était en 2019 de 2229 MW. L'Etat ivoirien ambitionne réaliser un mix dans ce contexte afin de limiter une quelconque dépendance, en consacrant une part grandissante à l'énergie renouvelable. Le renouvelable sera dès lors porté par la construction de centrale thermique à biomasse<sup>6</sup> et de centrales solaires. L'Etat de Côte d'Ivoire bénéficie de partenaires au développement dont la Banque allemande de développement (KfW) qui lui a alloué 6 millions € de financement<sup>7</sup> afin d'améliorer sa capacité à attirer les investissements privés dans ce secteur.

**Graphique 3 :** Evolution du Mix énergétique de 1960 à 2030



Source : CI-Energies

Le développement de ce secteur contribuera à soutenir la politique d'industrialisation du pays tout en permettant à toute la population ivoirienne de bénéficier des bienfaits de l'électricité.

### Les TIC

La Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès dans ce secteur en termes d'accessibilité à internet<sup>8</sup>, de digitalisation et d'adoption des TIC dans les interactions entre l'administration et les citoyens<sup>9</sup>. Ces avancées bien que significatives méritent d'être

<sup>5</sup> Programme Electricité Pour Tous

<sup>6</sup> A à Aboisso et Korhogo

<sup>7</sup> Les fonds serviront à augmenter les parts du pays dans le capital de l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA). L'organisation soutenue par la Banque mondiale facilite l'investissement et le commerce sur le continent en réduisant les coûts des transactions à travers un meilleur accès aux outils tels que l'assurance-crédit, l'assurance risque politique, la garantie

contre l'insolvabilité ou encore la protection de l'investissement direct étranger

<sup>8</sup> Grâce au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire national, le pourcentage d'individus se connectant à internet est de 46,8% de la population en 2018 contre 2,7% en 2010 selon l'Union Internationale des Télécommunications

<sup>9</sup> Portail du citoyen Milie/ servicepublic.gouv.ci/

renforcées pour que le pays capitalise sur les possibilités qui lui sont offertes à travers ce secteur en termes de création de services, de gains de productivités, de créations d'emplois, d'amélioration de la qualité de vie et partant de la réduction de la pauvreté.

Les habitudes de consommation des populations ont été modifiées avec l'appropriation du digital particulièrement en zone urbaine, en témoigne le développement du e-commerce et des plateformes de services en ligne (« Yango », « Ivoire Taxi » et « Digitrans »<sup>10</sup> dans le domaine du transport ; « Oranet » et « Léo » au niveau des banques ; « Momo » et « Orange Money » dans le secteur de la télécommunication ; « Umed »<sup>11</sup> dans le domaine de la santé, etc).

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, s'est donné comme ambition de développer les TIC en vue d'impacter durablement la croissance économique du pays. Le Ministère de de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du service public s'intègre dans cette dynamique. A cet effet, plusieurs programmes ont été initiés. Il s'agit entre autres :

- **Le programme de Gouvernance Electronique « eGOUV »** qui intègre les TIC dans la gestion administrative des structures étatiques dans le but de fournir des services publics plus performants, d'encourager la participation du citoyen au processus de décision et de rendre le Gouvernement plus accessible, transparent et efficace. A terme, il vise également à renforcer le partenariat public - privé via l'usage des TIC.
- **Le projet « eSanté »** qui permet d'intégrer les TIC dans le quotidien des acteurs de la santé par la mise en place d'une interconnexion des établissements de santé, des connexions Internet haut débit, des salles multimédia, de visioconférence et de télé enseignement, le déploiement d'un dossier électronique en ligne nommé « patient » et des bases de données accessibles en ligne, etc.

- **Le projet « eAgriculture »** qui met en place une infrastructure technologique moderne en vue de rendre le secteur agricole ivoirien plus performant, compétitif (rapport coût et qualité) et rentable sur le long terme au niveau national, sous régional et international. Il a pour vocation de développer, de moderniser et de permettre une bonne gouvernance du secteur agricole par le moyen des TIC. Le projet proposera des services d'informations et de conseil (prévision météo, informations sur les denrées, ...) ; des services financiers (microcrédit, assurance, ...) ; des services récoltes de données de terrain et analyses statistiques (surveillance et collecte de données, accès et analyses de données, ...) ; des services de gestion de la chaîne d'approvisionnement (stockage des denrées, mise en relation des producteurs et fournisseurs d'intrants, ...).
- **Le projet « eEducation »** favorise la vulgarisation des TIC auprès des élèves, des étudiants, des enseignants et des partenaires du système éducatif national. Il améliore également la gouvernance et l'administration générale du système éducatif par les TIC. Dans sa réalisation, plusieurs sites de différents Ministères ont bénéficié de plusieurs avantages dont une connexion Internet, une interconnexion par fibres optiques, l'aménagement de salles multimédia avec PC et tableau blanc interactif, la fourniture d'applications de gestion numérique des établissements et le matériel informatique et technique pour l'administration des établissements scolaires.

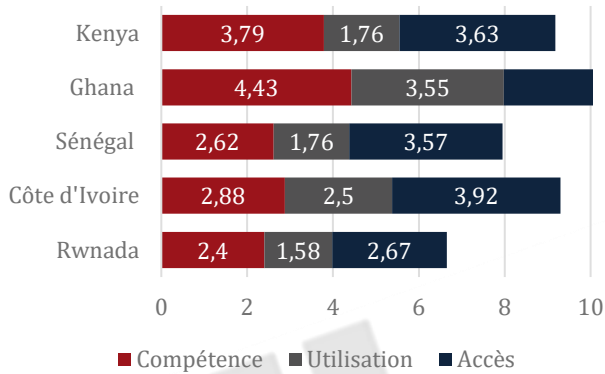
Pour le moment, certaines de ces initiatives ne sont pas totalement abouties ou, sont à leurs premières étapes. Les autorités ivoiriennes pourraient mieux faire à l'instar de celles du Kenya, du Sénégal ou du Rwanda dont la volonté politique est assez marquée. Toutefois, les défis demeureront relativement similaires que ceux auxquels font face ces pays, notamment le niveau d'adoption des technologies, la disponibilité des compétences techniques, le coût de

<sup>10</sup> Application de covoiturage

<sup>11</sup> Service mettant à disposition des médecins professionnels pour une consultation à domicile.

l'accès aux équipements ainsi que le coût de l'accès à internet.

**Graphique 4:** Valeur des sous-indices de l'Indice du Développement des TIC<sup>12</sup>



Source : ICT Development Index 2017

La crise sanitaire qui continue de sévir, a montré l'importance du secteur des TIC en termes d'outils d'adaptation et de continuité pour le secteur privé en particulier. En effet, les entreprises qui ont accordé une importance stratégique à la digitalisation de leurs opérations ont mieux absorbé le choc. En effet, les entreprises qui ont accordé une importance stratégique à la digitalisation de leurs opérations ont mieux absorbé le choc.

## Le bilan des réalisations du PND 2016-2020

L'ambition des autorités ivoiriennes est de faire de la Côte d'Ivoire une « puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ». Pour ce faire, la seconde phase du Programme National de Développement (PND), initiée sur la période 2016-2020 a pour objectif de réaliser l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 par la mise en œuvre de cinq axes stratégiques, que sont :

- Axe stratégique 1: Renforcement de la qualité des institutions et de la Gouvernance ;
- Axe stratégique 2: Accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;

- Axe stratégique 3: Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation ;
- Axe stratégique 4: Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement ;
- Axe stratégique 5: Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

**Tableau 9:** Evolution de quelques indicateurs clés du PND

	Cible en 2018	Réalisations
Indice de perception de la corruption	Parmi les 80 premiers pays	105e avec un score de 35 en 2018
Indice CPIA de gouvernance de la Banque Mondiale	4	3,5
Taux de croissance du PIB réel	8,80%	7,4%
Indice de sécurité IDH	1,5	1,3
Espérance de vie à la naissance	56ans	57,4 ans en 2017
Taux de mortalité infantile	62 pour 1000	64,2 pour 1000 en 2017
Taux brut de scolarisation	101,60%	100,6%
Indice de parité fille/garçon	1	0,987
Doing Business	Parmi les 50 premiers	122e
Contribution de l'agriculture au PIB		19,8%
Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques	52,10%	24%
Contribution de l'industrie au PIB		25,2%
Taux de transformation du cacao		33%
Taux de couverture nationale électricité	64%	0,5623
Linéaire de routes revêtues construites		6815,5km
Niveau de la population ayant accès à une source d'eau potable	85,00%	84%
Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement de base	82%	81%
Taux d'urbanisation	52,10%	51,6%
Taux d'émission de CO2	0,1281 kg	0,1482 kg
Taux de couverture diplomatique	80%	71,13%

Sources : Ministère du Plan et du Développement/ PNUD/Banque Mondiale

<sup>12</sup> L'indice de développement des TIC est un indice composite qui combine 14 indicateurs divisés en trois grands sous-secteurs à savoir

l'accès aux TIC, l'utilisation des TIC, et les Compétences en relation avec les TIC. Plus la valeur du sous-indice se rapproche mieux la situation est.

Tandis que la phase de réalisation du PND 2016-2020 tire à sa fin, le bilan des actions mises en œuvre par les autorités ivoiriennes est mitigé au terme de l'année 2018<sup>13</sup>. Comme l'indique le tableau ci-dessus, le gouvernement a certes fait d'énormes efforts pour l'atteinte des différents objectifs, cependant de nombreux défis demeurent.

### Les acquis

Au terme de l'année 2018, les principales réalisations du PND 2016-2020 sont les suivantes :

- La poursuite du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale ;
- L'amélioration de l'indice de sécurité ivoirien, du taux de couverture nationale en électricité et, en eau potable qui contribuent à améliorer les conditions de vie des populations ;
- Le renforcement de la gouvernance au sein du pays visible à travers la progression du score obtenu par la Côte d'Ivoire au niveau de l'indice Mo Ibrahim entre 2015 et 2018 ;
- Le renforcement de la position de la Côte d'Ivoire au niveau régional et sous régional avec entre autres l'installation de dix (10) comités régionaux de lutte contre l'immigration clandestine, la validation d'un projet de politique nationale de gestion de la diaspora et l'implication dans la mise en œuvre des politiques, réformes, projets et programmes communautaires ;
- L'accroissement de la coopération internationale grâce notamment, à la participation de la Côte d'Ivoire aux activités du Conseil de Sécurité de l'ONU, à l'acquisition de la nouvelle Chancellerie de Côte d'Ivoire à Lisbonne (Portugal) ;
- La hausse des dépenses pro-pauvres sur la période allant de 2015 à 2018 ;
- La construction et/ ou la réhabilitation des infrastructures sociales et économiques ;
- Le maintien d'une croissance économique forte malgré la présence de troubles sociaux et de chocs économiques.

### Les défis à relever

L'atteinte des différents objectifs du PND 2016-2020 est contrainte à plusieurs niveaux. Il s'agit notamment de :

1. La faible mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions, notamment au niveau de l'impôt foncier et de la TVA ;
2. Le retard dans l'adoption des documents de référence, des résultats d'étude et des textes législatifs et réglementaires (loi, ordonnance, décret et CCM), préalable à l'opérationnalisation de certaines activités dont la mise en œuvre en dépend
3. Le rythme lent du processus d'industrialisation au regard du faible niveau de transformation des produits agricoles ;
4. La faiblesse des indicateurs sociaux tels que l'Indice du Développement Humain qui fragilise encore plus la route vers l'industrialisation du pays,
5. Les difficultés de collecte des données auprès des structures sous-tutelles ;
6. La sous exploitation des ressources minières ;
7. La faible dotation accordée pour la planification,
8. La programmation, le suivi et l'évaluation des actions du PND (organisation d'ateliers, collecte de données, missions de terrain etc.) ;
9. La lenteur dans les procédures de passation de marchés publics pour les projets cofinancés, en raison de l'obligation de validation de chaque étape par le bailleur ;
10. Le décalage entre les priorités définies et les ressources budgétaires et financières allouées.

Ainsi, la plupart des objectifs visés par le gouvernement n'ont pas été totalement réalisés. Par ailleurs, les importants défis à relever tant au niveau social qu'industriel et le rythme lent de réalisation des différentes missions, pourraient laisser croire que le stade de l'émergence tant proclamée par les

<sup>13</sup> Pour atteindre le stade de l'émergence, les autorités de la CI se sont fixées des objectifs à mi-parcours de la réalisation du

PND 2016-2020. C'est pourquoi nos comparaisons se font par rapport à l'année 2018.

autorités ivoiriennes pourrait mettre beaucoup plus de temps que prévu pour être atteint.

Pour y remédier, un renforcement de la coopération entre les différentes parties prenantes au développement du pays s'avère nécessaire, non seulement pour une meilleure collecte des ressources budgétaires et l'optimisation du temps nécessaire à la réalisation de chaque étape, mais aussi pour le suivi des activités mises en œuvre.

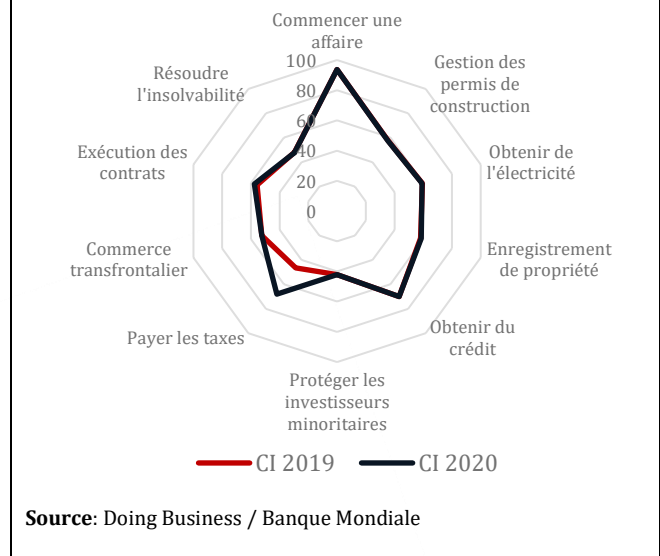
## **CLIMAT DES AFFAIRES ET SECTEUR PRIVE**

### **La Côte d'Ivoire, une destination attractive pour les investissements**

La Côte d'Ivoire se positionne au 110<sup>e</sup> rang du classement Doing Business 2020 de la Banque Mondiale avec un score de 60,7 points sur 100. Le score obtenu par le pays est en hausse de 2,4 points par rapport à celui de l'année précédente, grâce essentiellement aux réformes mises en œuvre par les autorités ivoiriennes dans le cadre du paiement des impôts et de l'exécution des contrats.

En effet, la Côte d'Ivoire a facilité le paiement des impôts par l'instauration d'un système de dépôt et de paiement électronique d'une part, et par l'introduction d'un système de gestion des dossiers en ligne pour traiter les remboursements en espèces de la taxe sur la valeur ajoutée, d'autre part. En ce qui concerne les contrats, leur exécution a été simplifiée car la Côte d'Ivoire publie des rapports sur les performances des tribunaux de commerce et l'état d'avancement des affaires.

**Graphique 5 :** Comparaison des scores des indicateurs du Doing Business de la Côte d'Ivoire



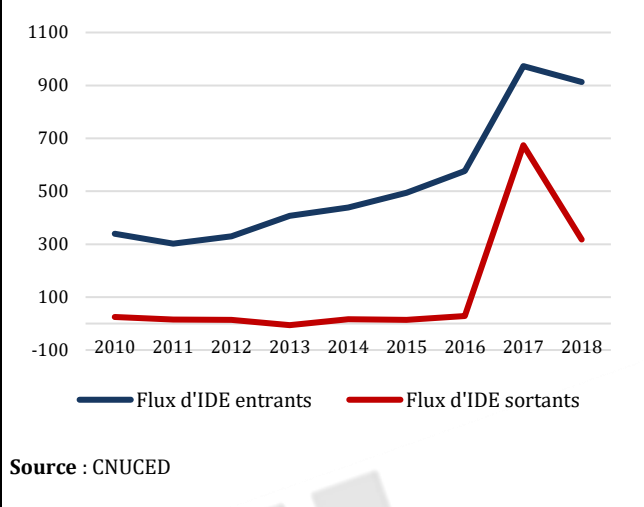
Au niveau de l'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire occupe la 11<sup>e</sup> place du classement sur 48 pays, devant le Ghana et le Sénégal.

L'amélioration du climat des affaires ivoirien est visible au niveau des investissements entrants dans le pays, mais aussi au niveau du secteur privé dont les performances ont globalement progressé au cours de l'année 2019.

Selon le rapport 2019 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les flux d'IDE entrants en Côte d'Ivoire s'établissent à 913 millions de dollars US en 2018 contre 577 millions de dollars US en 2016, soit une progression de 58,2%. Il s'agit de la valeur la plus élevée d'IDE entrants dans la zone UEMOA en 2018. Cependant, malgré ce record, la part des IDE entrant ne représentent que 2,1% du PIB ivoirien au cours de la même année.



**Graphique 6:** Evolution des flux d'IDE de la CI de 2010 à 2018 (millions de dollars US)



### Un secteur privé dynamique en 2019

Le Bloomfield Private Index (BPI) mesure la santé économique du secteur privé. L'objectif de cet indice est d'améliorer la visibilité sur les performances des entreprises exerçant en Côte d'Ivoire. Il est établi mensuellement et permet d'apprécier la dynamique d'évolution du secteur privé. De plus, il permet de capter les principaux facteurs environnants pouvant affecter les performances des acteurs.

Au terme de l'année 2019, la performance globale du secteur privé ivoirien peut être jugée satisfaisante. En effet, le BPI vaut en moyenne 50,07 sur l'ensemble de la période (au-dessus du niveau de la référence qui est 50). Cela suggère que le secteur privé a maintenu sa dynamique de croissance (car l'indice était également au-dessus de 50 en 2018, soit 50,84).

En outre, il convient de signaler que l'accès difficile au financement et le retard de règlement des factures par les clients constituent les principales contraintes relevées par les entreprises au cours de l'année 2019.

**Tableau 10 :** Evolution mensuelle du BPI et des sous indices Activité et Environnement sur l'année 2019

Période	BPI	Indice Activité	Indice Environnement
Janv.	46,81	47,79	41,25
Fév.	43,6	44,02	41,2
Mars	48,26	49,47	41,42
Avr.	53,58	55,72	41,47
Mai	56,27	58,88	41,51
Juin	44,1	44,58	41,37
Juil.	50,51	52,14	41,24
Août	41,18	41,16	41,3
Sept.	52,43	54,41	41,2
Oct.	60,65	64,06	41,3
Nov.	50,15	51,61	41,85
Déc.	53,31	55,32	41,94
<b>Moyenne</b>	<b>50,07</b>	<b>51,60</b>	<b>41,42</b>

Source : Bloomfield Investment Corporation

Cette performance appréciable du secteur privé est imputable à une production globalement en hausse et soutenue sur la période, avec une légère amélioration de l'environnement des affaires. Cela est perceptible à travers le sous-indice Activité qui s'établit en moyenne à 51,60 (au-dessus de 50) et le sous-indice Environnement qui vaut en moyenne 41,42 (soit +1,01 par rapport à 2018).

## FINANCES PUBLIQUES

### Les marchés publics

La Côte d'Ivoire a adopté un nouveau Code des marchés publics en juillet 2019. Ce code vise, selon le Gouvernement, à remédier aux insuffisances et écarts du système ivoirien des marchés publics. Les principales innovations ont porté sur le renouvellement du cadre institutionnel, le réaménagement des typologies de marchés publics auxquels s'ajoute la dématérialisation des opérations de passation des marchés publics. Ces innovations devraient contribuer à réduire les marchés de gré à gré et améliorer significativement la transparence à travers la séparation des fonctions de passation, de contrôle et de régulation, des marchés publics. Par ailleurs le nouveau code améliorerait le quota des marchés en faveur des PME, passant de 20% à 30%.

**Encadré 1:** *Quelques innovations du nouveau code des marchés publics**Au niveau du cadre institutionnel*

La Commission Administrative de Conciliation (CAC) a été supprimée, ses missions et attributions ont été reversées à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics

Deux nouvelles entités ont été introduites, la Personne responsable des marchés publics et la Commission d'ouverture des plis et de jugement des offres.

*Au niveau de la typologie des marchés*

Le champ d'application du nouveau code est désormais élargi à de nouveaux types de marché et à de nouvelles procédures pour leur passation, notamment :

- Des accords-cadres ;
- Des contrats GENIS ;
- Des marchés clés en main ;
- Des marchés de conception, réalisation ;
- Des marchés publics à tranches ;
- Des marchés d'innovation.

Pour 2019, il a été enregistré une hausse du volume des passations des marchés publics. Les marchés approuvés étaient au nombre de 5271 cette année contre 4835 en 2018, soit une hausse de 9%. Le montant des marchés approuvés s'élève en 2019 à 1331,8 milliards de FCFA contre 1189,7 milliards de FCFA en 2018, soit un surplus de 11,9%.

Si les procédures concurrentielles, notamment les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints ont augmenté en valeur, leur part du montant global a reculé. En effet, elles se sont affichées à hauteur de 973,5 milliards de FCFA (73,1% des marchés approuvés) contre 951,8 milliards de FCFA en 2018, (80% des marchés approuvés).

Globalement, les montants des procédures non concurrentielles sont en hausse de 6,6% en 2019 par rapport à 2018. Cependant, le poste des marchés de gré à gré présente une baisse à hauteur de 22,8 milliards de FCFA. En effet, les marchés de gré à gré se sont chiffrés à 98,6 milliards de FCFA soit 7,4% du montant des marchés approuvés en 2019 contre 121,3 milliards en 2018.

Il est également observé que la part des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans l'attribution des marchés, a progressé de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019, soit un gain de 21,1 points de pourcentage imputable à la constance du Gouvernement dans sa volonté d'améliorer l'accès des PME aux marchés

publics, à travers l'instauration des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

Quant au délai moyen de passation des marchés, il est passé de 97,3 jours en 2018 à 95,4 jours en 2019, soit une baisse de 1,9 jours.

La plateforme « e-marchepublics » pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, a permis le traitement de 452 dossiers d'appels d'offres à fin décembre 2019 depuis son entame en juillet 2018.

Un nouveau code, adopté en juillet 2019, devrait améliorer les perspectives de renforcement de transparence.

## L'exécution budgétaire en 2019

### • Les ressources budgétaires

En 2019, la mobilisation des ressources budgétaires a atteint 6171,3 milliards de FCFA pour une prévision de 6 367,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 96,9%. Ce gap négatif de 196 milliards de FCFA est principalement dû à :

- Un manque à gagner au niveau des impôts sur traitements et salaires à hauteur de 43,8 milliards de FCFA imputable à un ralentissement de rythme des opérations de compensation et de la faible croissance des emplois créés ;
- Une collecte moindre que prévue de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 23,7 milliards de FCFA par rapport aux objectifs, imputable à un niveau plus élevé de remboursement de crédits de TVA ;
- Un repli (-10,1 milliards de FCFA) de la taxe spéciale sur les consommations téléphoniques dû à l'effet conjugué d'un manque de contrôle efficace des flux des télécommunications et de la facturation électronique d'une part, et de l'impact de la séparation de l'activité de transfert d'argent et de téléphone d'autre part ;
- Une moins-value de 12,5 milliards de FCFA au niveau de l'impôt BIC hors pétrole-gaz attribuable à la baisse des résultats fiscaux dans plusieurs secteurs, notamment de la finance à la suite de la liquidation de SAF

Cacao, des télécommunications, et des mines en liaison avec la fermeture de la mine de Songon ;

- Un manque à gagner au niveau des taxes sur les marchandises à hauteur de 26,2 milliards de FCFA imputable à un faible niveau d'importation des marchandises par rapport à l'objectif attendu ;
- Une collecte insuffisante des impôts sur le revenu des capitaux mobiliers à hauteur de 22,3 milliards de FCFA due notamment à la baisse des revenus fiscaux de l'exercice précédent.

La mauvaise performance des recouvrements ci-dessus mentionnés a toutefois été atténuée notamment par :

- Une évolution plus favorable des taxes sur les produits pétroliers (+34,0 milliards de FCFA) imputable à un enlèvement plus important du pétrole brut ;
- Une plus-value des recettes d'exportation (+22,8 milliards de FCFA), qui s'explique par un niveau de volume exporté excédentaire de cacao ;
- Un surplus des recettes non fiscales à hauteur de 13,6 milliards de FCFA.

Les recettes totales (fiscales et non-fiscales) se sont ainsi situées à 3743,2 milliards de FCFA soit 59,4% des ressources budgétaires en 2019 contre 56,8% en 2018, soit une hausse de 2,6%.

**Tableau 11 :** Evolution des ressources budgétaires (en milliards FCFA)

Année	2018	2019	
	Réal.	Objectif	Réal.
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>6083,4</b>	<b>6367,2</b>	<b>6171,4</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>3457,4</b>	<b>3827,3</b>	<b>3743,2</b>
Recettes Fiscales	3302,7	3699,2	3601,5
Recettes non fiscales	154,7	128,1	141,7
<b>Emprunts sur marchés monétaire et financier</b>	<b>1581,42</b>	<b>1371,5</b>	<b>1486,6</b>
Emprunts Obligataires	407,5	359,6	522,1
Bons et obligations du Trésor	58,8	512	460,4
Eurobonds	1115,1	500	504,1
<b>Appuis budgétaires</b>	<b>387,9</b>	<b>432,5</b>	<b>419,7</b>
FMI	154,4	152,5	157
Allemagne	-	-	39,5
Banque Mondiale	56,7	55	0
AFD (C2D)	147,6	146,7	147,6
BAD	-	0	49,1
UE	18	21	8,8
Gouvernement Espagnol (C2D)	11	11,1	11,1
<b>Financement extérieur (projets)</b>	<b>656,7</b>	<b>735,9</b>	<b>521,9</b>
Don-Projets	87,4	143,9	107,4
Emprunts-projets	569,3	592	414,5

Source : Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

Au niveau des émissions de titres publics sur les marchés monétaires et financiers, les ressources mobilisées ont atteint 1486,6 milliards de FCFA soit 23,6% des ressources budgétaires. Ainsi en 2019, les émissions de titres publics sur les marchés monétaires et financiers ont été réalisées légèrement à la baisse (5,99%) par rapport à 2018 (1581,4 milliards).

Les appuis budgétaires (6,7% des ressources budgétaires) ont progressé pour atteindre 419,7 milliards de FCFA, soit une hausse de 8,2% rapport à l'année 2018. Cette fonction a été principalement financée par le Fonds Monétaire International à hauteur de 157,0 milliards de FCFA soit 37,4% ; l'AFD y a contribué pour 147,6 milliards de FCFA soit

35,6% ; l'Allemagne est intervenue à hauteur de 39,5 milliards de FCFA soit 9,4% et la BAD y a participé à hauteur de 49,1 milliards CFA soit 11,7%. Les appuis budgétaires représentent dès lors 3,5% des ressources budgétaires.

Le financement extérieur (dons-projets et emprunts-projets) a attiré 521,9 milliards de FCFA en 2019 pour représenter 8,3% des ressources budgétaires. Il est en baisse de 134,8 milliards de FCFA par rapport à l'exercice 2018 en relation avec un repli des emprunts-projets (-27,2%) et malgré un bond de dons-projets (+22,9%).

Au total, les ressources budgétaires ont continué de progresser pour atteindre une croissance de 1,4% soit 88 milliards de FCFA de plus, comparativement à leur niveau de 2018.

- **Les dépenses budgétaires**

Les dépenses budgétaires se sont situées à 6153 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 97,8% en progression de 4,7% comparativement à son niveau de 2018. Ce surplus est tiré notamment par les dépenses dues au service de la dette (222,1 milliards, soit 14,4%), aux dépenses ordinaires (107,3 milliards, soit 3,9%) et aux dépenses de sécurité et d'élection (22,1 milliards, soit 67,8%)

Le service de la dette publique s'est chiffré en 2019 à 1769,3 milliards de FCFA, soit 28,8% des dépenses budgétaires réalisées. Cette hausse de 14,4% par rapport à l'exercice précédent, est notamment le fait d'une augmentation des remboursements tant au niveau intérieur (+109,4 milliards de FCFA) qu'extérieur (+112,7 milliards de FCFA) par rapport à l'année 2018.

Les dépenses ordinaires ont atteint 2847,6 milliards de FCFA, soit 42,2% des dépenses budgétaires en 2019. Elles sont en progression de 107,3 milliards de FCFA, Cette hausse de 3,9% par rapport à 2018 est principalement due à un renchérissement des dépenses de personnel (+5%), une augmentation des subventions et transferts (6,8%).

**Tableau 12 :** Evolution des dépenses budgétaires en milliards de FCFA

Année	2018	2019	
	Réal.	Objectif	Réal.
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>5879</b>	<b>6266,5</b>	<b>6153</b>
<b>Service de la dette publique</b>	<b>1547,2</b>	<b>1781,1</b>	<b>1 769,3</b>
Dette Intérieure	937	1029,3	1046,4
Dette Extérieure	610,2	751,9	722,9
<b>Dépenses Ordinaires</b>	<b>2 740,3</b>	<b>2870,2</b>	<b>2847,6</b>
Personnel	1 621,8	1720,8	1 703,0
Abonnement	86,4	104,1	88,1
Subventions et transferts	403,7	420 ;2	431,1
Autres dépenses de fonctionnement	628,4	625,1	625,3
<b>Dépenses de sécurité et d'élections</b>	<b>32,6</b>	<b>36,2</b>	<b>54,7</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 558,9</b>	<b>1578,9</b>	<b>1 481,5</b>
Financement intérieur	902,2	843,0	959,5
Financement extérieur	656,7	735,9	521,9

**Source :** Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

Les dépenses de sécurité et d'élection sont ressorties à 54,7 milliards de FCFA, soit 0,9% des dépenses budgétaires en 2019. Ces dépenses ont fait un bond de 22,2 milliards de FCFA, soit 67,8% par rapport à 2018.

Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 1481,5 milliards de FCFA, soit 24,1% des dépenses budgétaires en 2019. Comparativement à 2018, elles ont cédé 77,4 milliards de FCFA, soit un repli de 4,97% en relation avec une baisse du financement extérieur (-20,5%). Le trend baissier des dépenses d'investissement à partir des ressources intérieures (-16,6% en 2017 et -2,2% en 2018), s'est renversé en 2019 sur une hausse de 6,4%.

A l'analyse des taux de consommation des crédits d'investissement (hors dépense de sécurité et d'élections) des ministères et institution, il ressort que 20,5% d'entre eux présentent des taux d'exécution inférieurs à 50%, 18,2% ont affiché un taux d'exécution compris entre 50% et 75% et 81,8% d'entre eux ont affiché des taux d'exécution supérieurs à 75%

En 2019, la gestion des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration du solde budgétaire en relation avec les retards de traitement

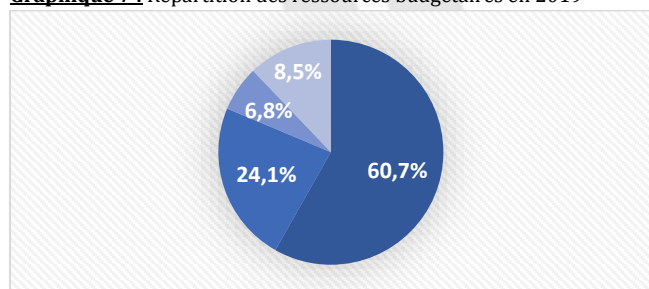
de dossiers de fonctionnaires. Le déficit budgétaire a ainsi atteint 785,5 milliards de FCFA, soit 3% du PIB contre 4% en 2018.

### Le budget 2020

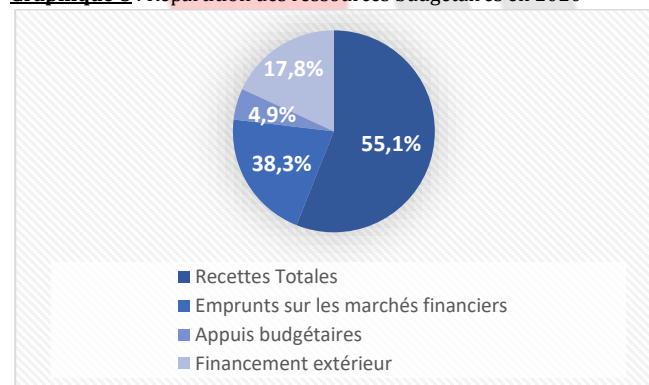
En 2020, la gestion des finances publiques s'est élaborée en termes de budgétisation programmatique à moyen terme, avec des objectifs de résultats qui seraient ensuite évalués à partir d'un cadre de référence. Cette optique matérialise la mise en œuvre effective des réformes dans la gestion des finances publiques initiées par l'UEMOA.

Dans ce nouveau contexte, le budget 2020 a été conçu autour des grands axes du Plan National de Développement 2016-2020. Il s'élève à 8 061 milliards de FCFA contre 6304,4 milliards de FCFA réalisés en 2019, soit une hausse de 27,9%.

**Graphique 7 :** Répartition des ressources budgétaires en 2019



**Graphique 8 :** Répartition des ressources budgétaires en 2020



Source : Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

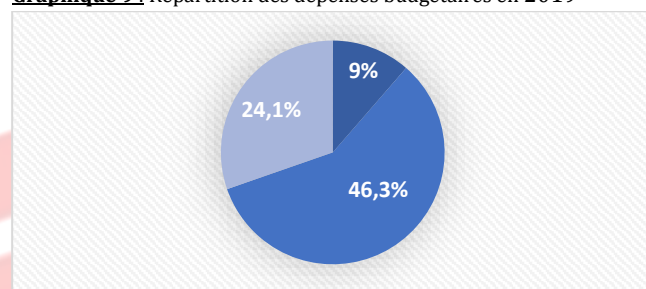
Les recettes totales (fiscales et non fiscales hors dons) s'élèvent à 4019,79 milliards de FCFA en 2020 contre 3743,2 milliards de FCFA réalisés en 2019, (hors comptes spéciaux), soit une augmentation de 276,6 milliards de FCFA.

Ainsi, certaines fonctions des ressources budgétaires ont vu leur part reculer en 2020. Ce sont notamment les recettes totales (passant de 60,7% en 2019 à 55,1% en 2020) et les appuis budgétaires (passant de 6,8% en 2019 à 4,9% en 2020).

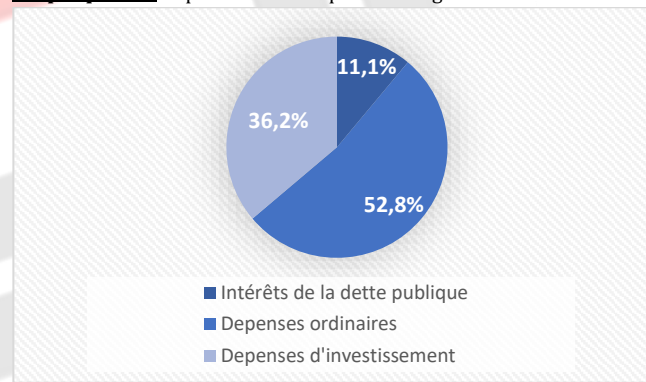
Toutefois, la part des emprunts sur les marchés financiers et celle du financement extérieur devraient respectivement progresser de 14,2% et 9,3%.

En 2020, les dépenses budgétaires sont prévues se situer à 5807,2 milliards de FCFA contre 6153 milliards de FCFA en 2019, soit une baisse de 5,6%. Les charges financières de la dette publique sont prévues pour 643 milliards de FCFA contre 556,5 milliards de FCFA réalisés en 2019, soit une hausse de 2%. Les dépenses ordinaires et les dépenses d'investissement sont également prévues à la hausse respectivement de 6,5% et 12,1%. Le solde budgétaire était prévu à 3%.

**Graphique 9 :** Répartition des dépenses budgétaires en 2019



**Graphique 10 :** Répartition des dépenses budgétaires en 2020



Source : Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

### L'annexe fiscale 2020

Le principe du consensus avant adoption de l'annexe fiscale 2019, a confirmé la volonté du Gouvernement à soutenir le secteur privé, notamment les secteurs des BTP, de l'immobilier, de l'agriculture et les PME.

Cette annexe prévoit entre autres :

- Pour les PME, l'exonération de la contribution des patentes sur une période de cinq (5) et une réduction de 25% de l'impôt foncier dû pendant deux ans sur les

immeubles nouvellement acquis pour les besoins d'exploitation ;

- L'extension de la déductibilité de la taxe sur la valeur ajoutée aux gasoil, huiles et graisses utilisés dans les engins de manutention du secteur des BTP.

L'annexe fiscale 2020, montre toute la constance de l'administration fiscale dans ses efforts de promotion de l'attractivité économique du pays.

L'ensemble de la politique fiscale s'est formalisé autour de plusieurs mesures essentielles notamment l'appui au secteur privé, le renforcement des moyens de l'Etat, la rationalisation du dispositif fiscal et finalement des mesures techniques et stratégiques.

Les mesures fiscales prises par le Gouvernement peuvent être quantifiées comme suit :

- 20% de l'ensemble des mesures prises est relatif à une augmentation de la pression fiscale sur les contribuables (droits d'assises sur le tabac, amendes, DUS sur le cola, taxes sur VOD).
- 38% se rapporte à de nouvelles exonérations ou mesures en faveur des PME (crédits d'impôt en cas d'embauche en CDD, dons aux entreprises R&D dans l'innovation, IF et TOB dans les activités de transformation de produits agricoles) ;
- 10% constitue une augmentation des droits d'assises sur le tabac, des amendes, des taxes sur les transferts d'argent et le maintien de l'impôt TSE ;
- 7% concerne les taxes (Impôt Minimum Forfaitaire et IGR) ;
- 34% vise une rationalisation, un aménagement et une modernisation du dispositif fiscal.

### L'analyse de la dette publique

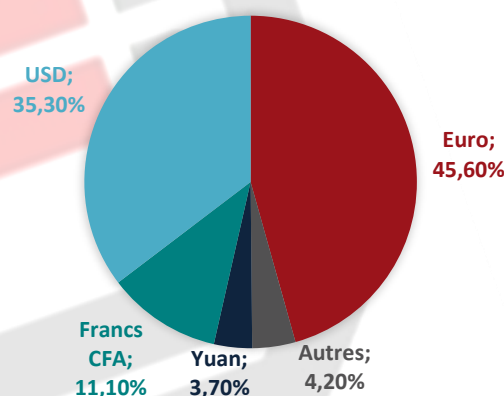
Le stock de la dette publique à fin décembre 2019 s'affichait à 13 300,2 milliards de FCFA, soit un ratio de 38,6% du PIB, en dessous du seuil communautaire (70%).

La dette intérieure représente 33,3% du stock de la dette publique. L'encours de la dette mobilisée par

voie de syndication (55,9%) ressort plus importante que celle contractée par voie d'adjudication (29,1%). La dette extérieure représente 66,7% de la dette publique totale à fin décembre 2019.

Le risque de change n'est pas négligeable dans la mesure où 67,3% de la dette publique totale est libellée en devise étrangère, soit 80,9% de la dette extérieure. Les devises dominantes sont principalement l'euro (45,6%) et le dollar US (35,34%). Toutefois, il est noté une tendance baissière de la dette libellée en dollar US (48% à fin décembre 2018 et 58,5% à fin décembre 2017) au profit de l'euro (31,3% à fin Décembre 2018 et 16% à fin décembre 2017), grâce à l'émission d'eurobonds. Cette stratégie si elle se poursuit sur le long terme mitigera ainsi le risque.

**Graphique 11 :** Dette extérieure par devise au 31 Décembre 2019



Source : Direction de la dette publique et des dons

Le service de la dette publique s'est chiffré à fin décembre 2019 à 2 764,6 milliards de FCFA, soit 49,1% des recettes fiscales, contre 46,8% à la même période en 2018. Cette part est relativement importante et pourrait constituer une véritable contrainte en l'absence d'un renforcement des ressources fiscales.

### L'impact de la Covid-19 sur l'exécution budgétaire 2020

Compte tenu de l'ampleur mondiale de la pandémie de la Covid-19 et ses répercussions, une réponse complète nécessite un financement public suffisant. La redéfinition des priorités des dépenses publiques pour le soutien à l'économie et au système de santé, appelle une action efficace du Gouvernement dans

un environnement marqué par une contraction des ressources fiscales en lien avec la baisse de l'activité économique. Les critères de convergence de la zone UEMOA ont par ailleurs été suspendus par les chefs d'Etat afin de permettre aux pays membres de disposer de marge de manœuvre dans la lutte contre la pandémie.

A la rédaction de ce rapport le Gouvernement ivoirien n'a pas encore publié de loi des finances rectificative qui prendrait en compte les différents ajustements nécessaires pour faire face à la situation (cf Plan de riposte des autorités contre la Covid-19).

Il est à noter que la Côte d'Ivoire, dans le cadre de son plan de riposte face à la crise sanitaire, a bénéficié aussi bien de dons du secteur privé que de facilités des bailleurs de fonds, dont 886,2 millions dollar US du FMI.

La Côte d'Ivoire a pu mobiliser 535 milliards FCFA sur le marché régional à travers l'émission des bonds Covid-19<sup>14</sup>.

A fin juin 2020, la situation des finances publiques révèle un bon niveau de recouvrement des recettes (une majoration de 100 milliards FCFA) et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets (544,9 milliards FCFA) par rapport aux objectifs du programme économique et financier. Cette situation s'expliquerait par :

- La grande prudence observée au moment de la détermination des objectifs de recettes, en raison des incertitudes sur l'ampleur de la pandémie de la Covid-19 ;
- Les paiements spontanés des contribuables sur la période sous revue pour la TVA ;
- Les paiements inattendus de l'impôt BIC, malgré la période de trois (3) mois accordés aux entreprises ayant des difficultés de trésorerie du fait de la Covid-19, pour le paiement du deuxième tiers de cet impôt.

**Tableau 12 :** Evolution des recettes par rapport aux objectifs à fin juin 2020 en milliards de FCFA

	Réal. Juin 2019	Obj. Juin 2020	Réal. Juin 2020	Taux de réal.	Var. 2019/2020
<b>Recettes totales et dons</b>	2574,2	2320,5	2375,1	102%	-7,7%
Recettes totales	2443,3	2155,4	2283,2	106%	-6,6%
Recettes fiscales	2111,3	1864,3	1975,9	106%	-6,4%
Recettes non fiscales	331,9	291,1	307,3	106%	-7,4%
Dons	130,9	165,1	91,9	56%	-29,8%

**Tableau 13 :** Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin juin 2020 en milliards de FCFA

	Réal. Juin 2019	Obj. Juin 2020	Réal. Juin 2020	Taux de réal. 2020	Var. 2019/2020
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	2937,8	3745,5	3200,6	85%	8,9%
Dépenses de fonctionnement	844,4	693,1	490,7	71%	-41,9%
Personnel	547,4	881,8	892,2	101%	63,0%
Intérêt sur la dette publique	311,2	319,8	315,8	99%	1,5%
Dépenses d'investissement	764,2	800,3	792,3	99%	3,7%

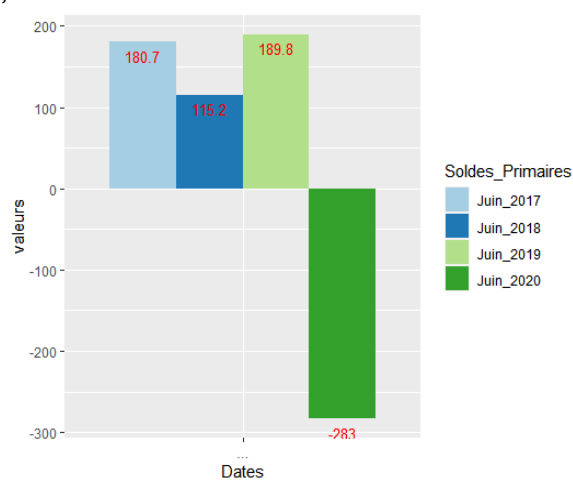
Source : DGE

Toutefois, le solde primaire au premier semestre 2020 est ressorti déficitaire contrairement à ce qui a pu être observé entre 2017 et 2019 à la même période. Cette situation traduit les effets conjugués du ralentissement économique sur le plan mondial ainsi que l'impact négatif dû à la pandémie de la Covid-19 sur l'économie ivoirienne. En effet, les recettes sont en baisse de 7,7% par rapport à leur niveau à fin juin 2019 tandis que les dépenses<sup>15</sup> ont progressé de 8,9%. Cette évolution augure d'un alourdissement du déficit budgétaire au terme de l'année 2020.

<sup>14</sup> L'Agence UMOA Titre est chargée d'accompagner les Etats membres pour mobiliser sur les marchés des capitaux les financements nécessaires au financement de leurs politiques de développement économique.

<sup>15</sup> Les intérêts sur la dette publique ont faiblement progressé (+1%).

**Graphique 11 :** Evolution du solde primaire de base en juin 2017 et juin 2020 en milliards de FCFA



Source : DPPSE

## SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER

La politique monétaire de la Côte d'Ivoire comme celle de ses pairs de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), obéit aux règles établies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La BCEAO a la charge de la politique monétaire, de la stabilité du système bancaire et financier, de la supervision et la sécurité des systèmes de paiement, de la politique de change dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres et de la gestion des réserves officielles de changes. L'organe de régulation du système bancaire est la Commission Bancaire de la BCEAO.

L'Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dispose d'un marché boursier régional, la BRVM (Bourse Régionale de Valeurs Mobilières), régulée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

### Une politique monétaire ajustée face à la crise sanitaire

Le comité de politique monétaire a maintenu le taux d'intérêt minimum de soumission à 2,5% et son taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,5% en vigueur depuis mars 2017 jusqu'à la réunion du

Comité de la Politique Monétaire ordinaire du Conseil des Ministres du l'UEMOA en juin 2020 dans un contexte de crise sanitaire mondiale. En effet, la Banque Centrale a décidé de baisser de 50 points de base ses taux directeurs<sup>16</sup> afin de renforcer la résilience des économies de la zone et d'accompagner le plan de relance des Etats. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est quant à lui demeuré fixe à 3,0% depuis mars 2017.

### L'ECO, un nouveau paradigme à obstacles

En 2019, l'éco a été annoncé au Nigeria en juin tandis qu'en Côte d'Ivoire, l'annonce de la même monnaie unique a été l'objet d'une conférence conjointe des présidents ivoirien et français, six (6) mois plus tard. La réalisation d'un nouveau paradigme dans le paysage monétaire de la CEDEAO (15 pays) semble ne pas faire consensus.

Si les deux annonces coïncident en termes de dénomination de la monnaie régionale, de critères de convergence et de système de gestion fédérale, il faut cependant relever des points de divergence qui pourraient, au-delà des compromis de politiques macroéconomiques et budgétaires, repousser la mise en place de la monnaie unique.

- **Lutte d'influence au sein du futur système fédéral**

La flexibilité de l'éco et le système de gestion fédérale de la monnaie régionale souhaités par plusieurs pays, ouvrent la voie à une hégémonie renforcée du Nigeria (70% du PIB de la CEDEAO) sur le reste de la zone. Le Nigeria, dont le secteur privé est largement visible dans les pays de la CEDEAO, consolide sa position de leader avec l'appui d'autres pays anglophones, notamment la Gambie, le Liberia et la Sierra Leone.

A Abidjan cependant, l'éco qu'annonce le Président ivoirien au nom de ses pairs de l'UEMOA, est plutôt arrimé à l'euro et reste garantie par la France et limité dans un premier temps aux huit pays de l'UEMOA.

Cette posture semble essentielle au groupe de l'UEMOA pour deux raisons fondamentales :

<sup>16</sup> Cette décision est entrée en vigueur à compter du 24 juin 2020



imposer une entrée en bloc dans le système fédéral et obtenir une évolution progressive du taux de change de la monnaie unique en fonction des intérêts de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

En effet, les pays de l'UMOA comptent peser dans le nouveau paysage économique de la CEDEAO comme un seul pays, avec la BCEAO au sein du nouveau système fédéral. Selon la structure de leur commerce extérieur dont la zone euro est un partenaire de premier plan, les pays de l'UMOA comptent avancer de façon progressive vers un taux de change flexible qui considérerait à terme un panier de devises telles que le dollar et l'euro.

Dans ce contexte, tout porte à croire que l'éco est une simple réforme du Franc CFA, désormais débarrassé de certaines exigences longtemps critiquées, notamment le transfert d'une partie des réserves de change vers le trésor français et la représentation française dans le personnel de la BCEAO.

- ***Des handicaps structurels persistants***

Au-delà du jeu d'influence, l'avènement de l'éco est principalement basé sur un préalable de satisfaction de critères de convergence dont un déficit budgétaire en dessous de 3 % du PIB, un taux d'inflation de 10 %, et un stock de la dette inférieure à 70% du PIB. Selon le rapport de convergence de la CEDEAO de 2018, aucun pays n'a respecté tous les critères de convergence cette année contre trois (3) en 2017. Ce manque de durabilité de performances économiques des Etats, et principalement le besoin d'une longue période des pays anglophones pour s'astreindre aux critères de convergences nécessaires pour la réussite de la monnaie commune, semblent constituer un obstacle majeur.

A cette faiblesse relative au respect des critères de convergence s'ajoutent de nombreux freins, principalement la vulnérabilité des économies de la région aux chocs extérieurs, le non-respect des fondements de la communauté, notamment la libre circulation des personnes et des biens et des structures économiques assez différentes<sup>17</sup>.

Dans un tel contexte de blocage, la volonté politique des différents Etats devra être forte et porter sur des actions concrètes pour stimuler l'intégration régionale. La survenance de la crise sanitaire pourrait constituer un catalyseur dans ce processus permettant aux pays de repenser leur stratégie de développement.

### **Une inflation faible**

Le taux d'inflation en Côte d'Ivoire demeure faible en 2019, dans le respect de la norme communautaire de 3%. Il est cependant marqué par une légère progression (0,4 point) par rapport à son niveau de 2018 pour atteindre 0,8%.

La bonne distribution de la pluviosité impactant positivement l'approvisionnement des marchés en produits vivriers et les efforts du Gouvernement dans la lutte contre la cherté de la vie, ont contribué à maintenir le niveau général des prix à la consommation en dessous du niveau de convergence (3%) recommandé pour l'ensemble des pays de l'UEMOA.

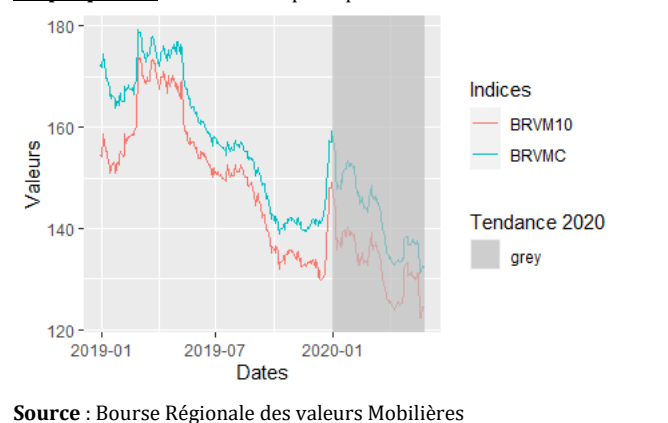
Les hausses de prix les plus significatives enregistrées concernent notamment : les « Produits alimentaires » (+1,4%), « l'Enseignement » (+1,6%), la fonction « communication » (+1,2%) et la fonction « loyers effectifs » (+1,4%).

<sup>17</sup> Le Nigeria a de nombreuses reprises fermé sa frontière avec ses voisins de la CEDEAO sous le prétexte de lutte contre le commerce illégal.

**Tableau 13 :** Indices des prix à la consommation par branche de produits

Produits par fonction	Variation (%) 2019/2018
Produits alimentaires	1,4
Articles d'habillement et chaussures	1,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	0,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du loyer	0,5
Santé	0,3
Transports	0,6
Communication	1,2
Loisirs et culture	0,4
Enseignement	1,6
Restaurants et hôtels	0,1
Indice général	0,8

Source : INS

**Graphique 14 :** Evolution des principaux indices de la BRVM


La tendance baissière devrait persister en 2020 dans un contexte marqué par la crise sanitaire. Au 31 juin 2020, l'indice BRVM 10 est de 126,10 (-14,1% par rapport au 2 janvier 2020) et l'indice BRVM Composite est de 135,86 (-13,7%).

### Un secteur bancaire à l'épreuve

Selon la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE), il ressort de l'activité bancaire sur les douze mois de l'année 2019, que le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires a baissé de 1,68% pour s'afficher à 5275,2 milliards de FCFA, soit un repli de 90,2 milliards de FCFA par rapport à 2018. Les débiteurs qui ont enregistré les plus fortes baisses de crédit sont les « Entreprises individuelles » (-278,5 milliards FCFA) et « l'Etat et organismes assimilés » (-103,3 milliards FCFA). Les débiteurs qui ont enregistré les plus importantes hausses de crédits sont les « particuliers » (+302,1 milliards FCFA) et les « Sociétés et EPIC » (+188,2 milliards FCFA). Les dépôts se sont accrus de 6,5% pour s'établir à 2 050,0 milliards FCFA.

Au niveau des taux appliqués, le taux d'intérêt moyen des nouvelles mises en place de crédits s'est situé à 6,4%, soit une hausse de 0,1 point de pourcentage relativement à son niveau de 2018.

L'analyse des crédits aux secteurs productifs déclarés à la centrale des risques révèle à fin décembre 2019, une concentration des crédits sur le court terme (67%) et sur les secteurs « Commerce gros et détail, Restaurants, Hôtels » (30%), « Industries manufacturières » (20%), « Transports, Entrepôts et Communications » (13%) et « Electricité, Gaz, Eau » (9%).

### Un marché boursier régional morose

En 2019, la bourse régionale a connu une année difficile. Ses principaux indices ont chuté par rapport à 2018 mais dans une moindre mesure en relation avec les gains des deux dernières semaines de l'année. En effet, la BRVM 10 et la BRVM Composite ont respectivement perdu 3,40% (contre une baisse de 29,72% en 2018) et 7,55% (contre un repli de 29,1% sur l'année 2018).

La BRVM a ainsi pâti du recul du marché des actions, en relation avec la faible rétention des actions par les détenteurs de titres, devenus frileux relativement :

- Au manque de visibilité sur les performances de certaines entreprises en raison de la rareté d'informations fiables sur les bilans de certaines entreprises cotées ;
- Aux résultats infra-annuelles mitigées.

Cette tendance baissière du marché amorcée en 2016 a toutefois été atténuée par la bonne dynamique du marché obligataire qui a gagné 23,4% en 2019 pour représenter 47% de la capitalisation boursière globale (contre 17% en 2015), soit une hausse de 30% en quatre ans. Cet élan semble avoir été freiné (voir graphique 11 ci-dessous) par l'impact négatif des mesures de confinement dues à la propagation de la Covid-19.

- **La question du financement des PME/PMI par les banques demeure**

Avant la crise sanitaire, certains établissements financiers avaient développé une stratégie en vue d'accroître les crédits octroyés aux PME/PMI. Cependant, la réduction globale de l'activité économique qu'entraîne la pandémie, accroît davantage la volonté des banques de minimiser les risques. Cette situation de prudence devrait contraindre la mise en œuvre de leur plan d'actions en faveur des PME/PMI pendant et après la crise.

**Encadré 2 : Communiqué BCEAO**

«... Par décision du 21 mars 2020, la Banque Centrale a invité les établissements de crédit à accorder aux entreprises qui le sollicitent, un report d'échéances sur leurs prêts, pour une période de 3 mois renouvelable une fois sans charge d'intérêt, ni frais, ni pénalité de retard. Pour les entreprises affectées qui n'auront pas obtenu un accord avec leurs banques partenaires pour le report d'échéances de leurs engagements, la BCEAO a mis en place un Dispositif de suivi et de facilitation dénommé « Dispositif Covid-19 ». Ce mécanisme vise à conforter le dialogue entre les entreprises et leurs partenaires bancaires et à rétablir, le cas échéant, une relation de confiance, à partir d'une démarche commune de recherche de solutions. ...»

Dans un tel contexte, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été proactive en prenant de nombreuses mesures qui visaient à :

- Accroître la liquidité disponible pour les banques afin de favoriser leur accompagnement au secteur privé ;
- Améliorer l'utilisation des moyens de paiements électroniques ;
- Reporter les échéances des créances des établissements de crédit affectés par la pandémie de la Covid-19.

Toutefois, des doutes subsistent sur la volonté des banques à accompagner les PME/PMI.

Dans un premier temps, la concentration de l'encours de crédits des banques dans certains secteurs fortement exposés les emmènera à plus de prudence. Cette situation pourrait conduire à une forte sélectivité dans l'accompagnement des entreprises de façon générale et des PME/PMI en particulier.

Dans un second temps, la durée de la crise sanitaire et les hypothèses sur la tenue de l'élection présidentielle en octobre 2020 ou son report en 2021, renforcent l'incertitude liée aux investissements à réaliser par la majorité des acteurs du secteur privé. Les banques dans ce contexte seront davantage réticentes.

En outre, le guichet de refinancement mis en place par la BCEAO pour les PME, semble pour le moment ne pas être utilisé de façon optimale.

Un dialogue entre les PME, le secteur bancaire et l'Etat s'avère nécessaire afin de permettre à ces entreprises de disposer de liquidité pour maintenir leur activité. Les dispositions prises par la BCEAO devraient contribuer à faciliter ce processus. Toutefois, il est clair que les PME ne seront pas toutes rangées au même niveau du fait de la lisibilité de leurs activités et de leur historique qui définiront une certaine qualité.

- **Le secteur bancaire ne sera pas épargné par la crise sanitaire**

Le secteur bancaire ivoirien a réussi à assurer la continuité de ses opérations dans le contexte de crise sanitaire actuel. Des ajustements nécessaires ont été effectués notamment aux niveaux organisationnel et opérationnel en termes de relations avec la clientèle. A cela s'ajoutent les mesures prises pour ajuster le système d'information aux différentes dispositions de reports d'échéances autorisés par la Banque Centrale. Les résultats financiers liés aux performances du secteur privé devraient connaître une baisse pour la plupart des banques opérant en Côte d'Ivoire, en raison des charges induites par la crise (achats de masques, de gels, d'outils pour le télétravail, etc...) ainsi que des potentiels défauts de paiement de la clientèle. La persistance de la crise pourrait fragiliser davantage des banques moins résilientes dans un contexte de mise en œuvre de Bale 2 et 3.

## **RISQUE SOCIO-POLITIQUE**

### **Un risque sécuritaire régional présent**

Le risque sécuritaire en Afrique de l'ouest demeure, même s'il reste circonscrit dans certains pays de la

zone ces dernières années. Par ailleurs, l'intensification de la fréquence des attaques au Burkina Faso, au Mali et au Niger en 2019, entraînant de nombreuses pertes en vies humaines (civiles et militaires) et des déplacements importants de populations, est de nature à susciter une vigilance accrue.

En effet, il a été dénombré<sup>18</sup> 4 000 morts en 2019 contre 770 en 2016, et le nombre de déplacés a été multiplié par dix pour atteindre le demi-million outre les 25 000 réfugiés. L'attaque terroriste en juin 2020 à Kafolo en Côte d'Ivoire et la fréquence des attaques terroristes aux Burkina Faso et au Mali au cours du premier semestre 2020 sont de nature à renforcer le niveau de risque.

Il faut noter que, l'impact sur le terrain du G5 Sahel reste encore peu significatif en liaison notamment avec des problèmes financiers. Le 21 décembre 2019, un plan d'action 2020-2024 pour un budget de 1 milliard de dollars a été adopté par la Conférence de la CEDEAO en vue de l'éradication du terrorisme dans la région. Quoi que louable, ce plan pose la question de la mobilisation des ressources pour des Etats dont les défis de développement demeurent importants.

Par ailleurs, le partage d'informations, l'intensification de la collaboration, les réponses appropriées aux aspirations de développement des populations, particulièrement les plus vulnérables, seront des facteurs clés dans la lutte contre le terrorisme dans la région.

## Un environnement politique toujours tendu

L'environnement politique ivoirien est marqué par une montée des tensions à l'approche de l'élection présidentielle du 31 octobre en relation avec :

- Le retour du Président sortant sur sa décision de ne pas se présenter à cette élection après le décès de l'ancien candidat désigné du parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) ;

- L'exclusion de la liste électorale de l'ancien Chef d'Etat<sup>19</sup>, Laurent Gbagbo, ainsi que de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale, Guillaume Soro ;
- Les plaintes faites par l'opposition face à des supposés manquements de la Commission Electorale, qui remettent en cause son indépendance.

Ces tensions se sont traduites par des marches éclatées sur l'ensemble du territoire, qui ont été réprimées ; ainsi que par un regain des conflits communautaires.

Cette situation est de nature à renforcer l'incertitude sur le processus électoral, et partant sur la stabilité du pays pour le dernier trimestre 2020. Les conséquences seront désastreuses eu égard les acquis obtenus sur les dix dernières années après la crise postélectorale de 2011.

Le 17 mars 2020, les deux chambres du Parlement ont adopté le projet de révision de la Constitution avec 246 voix pour le « oui » et 2 pour le « non » sur un total de 248 parlementaires présents. Tout au long du processus, les groupes parlementaires de l'opposition ont marqué leur objection quant à cette révision constitutionnelle, boycottant les votes. Cette constitution sur le principe de sa continuité nourrit également la contestation de l'opposition au sujet de la possibilité de candidature du Président sortant à une nouvelle mandature.

### **Encadré 3 : Réforme constitutionnelle**

La révision constitutionnelle de mars 2010 s'est articulée autour de trois grandes réformes que sont le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif. Elle concerne les articles 55, 56, 57, 59, 62, 74,78, 79, 90, 94, 101, 109, 134, 143, 144, 146 à 151, 160, 177, 181, 182, ainsi que le chapitre IV du titre IX de la loi n° 2016-886 du 08 novembre 2016.

**La réforme relative au pouvoir exécutif** est en lien avec le statut du Vice-Président. Il est proposé que le Vice-président de la République soit nommé avec l'accord du parlement, à travers la modification de l'article 55 de la Constitution. La modification de cet article induit celle des articles 56,57,59,62,78 et 79.

**Quant à la réforme concernant le pouvoir législatif**, elle est relative à la continuité parlementaire, elle est portée par la modification de l'article 90 de la Constitution, qui traite de l'expiration des pouvoirs des chambres du parlement et de l'élection des parlementaires. Il est proposé que le Parlement

<sup>18</sup> Rapport du Secrétaire Général : Activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

<sup>19</sup> Il rencontre également des difficultés pour l'obtention d'un passeport ivoirien

demeure en fonction jusqu'à l'organisation des élections parlementaires.

*La réforme du pouvoir judiciaire* a trait à l'organisation judiciaire. Elle consacre la Cour de cassation et le Conseil d'Etat comme des Institutions de la République au même titre que la Cour des comptes. Les modifications ont porté sur les articles 143, 144, 146 et le chapitre IV du titre IX. Fort de cela, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes deviennent les trois institutions juridictionnelles représentatives du pouvoir judiciaire.

## Les réalisations du PS-Gouv à fin 2019

Le Programme social du gouvernement (Ps-Gouv), adopté en décembre 2018 par le Président de la République de Côte d'Ivoire, vient en appui au PND en vue d'accélérer la marche du pays vers la réduction de la pauvreté et des inégalités. Plus précisément, ce programme vise à améliorer les conditions de vie des populations par la fourniture de services de santé efficaces, par l'amélioration de l'employabilité des jeunes sans distinction du genre, et par la facilitation de l'accès aux services tels que le logement, l'eau potable, l'électricité et le transport. Au terme de l'année 2019, les réalisations du Ps-Gouv sont présentés ci-dessous.

### Santé/protection sociale

- Renforcement du programme de gratuité ciblée (543 677 kits d'accouchement distribués, prise en charge des soins pour les personnes victimes d'accident de la route pendant les 48 premières heures, etc.)
- Renforcement du programme élargi de vaccination (94% de taux de couverture pour la 3e dose du vaccin pentavalent pour les enfants de 0 à 11 mois, 92% de taux de couverture maladie au titre de la rougeole, etc.) ;
- Opérationnalisation progressive de la CMU (82 530 bénéficiaires traités ; 96 137 consultations effectuées dans 499 centres et 117 localités, etc.) ;
- Transferts monétaires directs (144 000FCFA par ménage par an) aux populations défavorisées.

### Education

- Recrutement de 10 300 enseignants ;
- Acquisition de 186 000 tables-bancs

- Construction de 3077 salles de classes dans le préscolaire et le primaire, 35 collèges et lycée, 636 latrines-écoles en milieu rural.

### Accès aux biens de première nécessité

- Baisse de 20% du tarif de l'électricité pour 1 008 853 ménages ;
- Raccordement de 203 018 ménages à l'électricité à 1000 FCFA au lieu de 150 000 FCFA ;
- Mise en place des conditions d'habitabilité des 870 logements implantés à Bingerville ;
- Raccordement à l'eau et à l'électricité de la cité ADO à Yopougon ;
- Electrification de 919 villages.

### Emploi/autonomisation des jeunes et des femmes

- Appui à l'entrepreneuriat (34 399 opportunités créées) ;
- 17 391 jeunes pris en compte dans le cadre de développement des compétences ;
- Mise en stage de 15 159 jeunes ;
- Travaux à haute intensité de main d'œuvre (6 550 jeunes concernés) ;
- Autonomisation des femmes (775 subventions accordées pour la mise en place d'activités génératrices de revenus ; 362 471 personnes sensibilisées sur la santé sexuelle et la reproduction, etc.).

### Bien-être en milieu rural

- Reprofilage de 18 434 kilomètres de pistes rurales, correspondant à 1 346 itinéraires achevés ;
- Accès à l'eau potable en milieu rural (2 665 pompes réparées/remplacées sur un objectif de 3000).

Au terme de sa première année d'exécution, le PS-Gouv affiche un taux d'exécution financière de 89,9%. Certains des objectifs du PS-Gouv n'ont certes pas encore été atteints, mais les résultats déjà obtenus restent louables. La poursuite des efforts entrepris par le gouvernement est de mise pour parvenir aux performances souhaitées.



Contacts Bloomfield Investment Corporation



BP 1888 Abidjan 06 – Côte d'Ivoire  
Tel : (+225) 20 21 57 47 / 49  
Fax : (+225) 20 21 57 51  
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)

**Charles LEVY**  
Economiste Principal  
[c.levy@bloomfield-investment.com](mailto:c.levy@bloomfield-investment.com)

**Gohou DANON**  
Economiste Principal  
[g.danon@bloomfield-investment.com](mailto:g.danon@bloomfield-investment.com)

**Georgina KOUADIO**  
Economiste  
[g.kouadio@bloomfield-investment.com](mailto:g.kouadio@bloomfield-investment.com)

SEPTEMBRE 2020